UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Approche psychosociale de la trajectoire d'exil, de rapatriement et de réinsertion des rapatriés de Makamba au Burundi

Kwizera, Noël; Sous la direction de : Professeur Léandre Simbananiye

2025
UB, FPSE
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1660

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION

DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

MASTER EN SCIENCES PSYCHOLOGIQUES ET DE L'EDUCATION

Approche psychosociale de la trajectoire d'exil, de rapatriement et de réinsertion des rapatriés de Makamba au Burundi

Par

Noël KWIZERA

Sous la direction de :

Professeur Léandre SIMBANANIYE

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue d'obtention du grade de Master en Sciences Psychologiques

Option : Recherche en sciences psychologiques

Bujumbura, Janvier 2025

Approche psychosociale de la trajectoire d'exil, de rapatriement et de réinsertion des rapatriés de Makamba au Burundi

MEMBRES DU JURY

Présidente : **Docteur IRAMBONA Renovate**

Directeur du Mémoire : **Professeur Léandre SIMBANANIYE**

Secrétaire du Jury : **Docteur Bonaventure NIKOYANDOYE**

REMERCIEMENTS

Je souhaite exprimer ma profonde gratitude à plusieurs personnes qui ont contribué à l'aboutissement de ce mémoire. Tout d'abord, je remercie chaleureusement mon directeur de mémoire, le Professeur **Léandre SIMBANANIYE**, pour le soutien constant et précieux qu'il m'a apporté tout au long de ce travail.

Je tiens également à remercier le **Dr Michel NSABIYUMVA**, Coordinateur National de CAPAMI Foundation, pour avoir accepté que je réalise ma recherche sur la trajectoire d'exil et de rapatriement au sein de CAPAMI Foundation. Son engagement a été essentiel pour mener à bien cette étude.

Je ne saurais oublier Monsieur **NGENDAKURIYO Athanase**, psychologue encadrant sur le terrain, dont l'aide et les conseils ont grandement facilité mon travail de recherche pendant le stage.

Je remercie sincèrement mes parents, qui m'ont soutenu depuis le début de mes études, de l'école primaire à l'université. Leur encouragement a été une source de motivation inestimable.

Je souhaite également exprimer ma reconnaissance à la famille **SINDAYIGAYA Merchiade**, qui m'a offert un soutien matériel et moral considérable tout au long de mon parcours académique jusqu'à l'achèvement de ce mémoire.

Enfin, je remercie toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de ce projet. Votre aide a été précieuse et je vous en suis très reconnaissant.

Approche psychosociale de la trajectoire d'exil, de rapatriement et de réinsertion des rapatriés de Makamba au Burundi

RESUME

Cette étude se penche sur les défis psychosociaux du rapatriement et de la réinsertion des réfugiés au Burundi, un pays récemment sorti d'une longue période de conflits internes. Elle met en lumière la complexité du processus de retour au pays d'origine, qui dépasse le simple acte physique de revenir : il englobe des enjeux psychologiques, sociaux et économiques importants pour les rapatriés, en particulier ceux qui ont vécu de longues années d'exil. L'objectif principal de l'étude est de comprendre les mécanismes psychosociaux qui interviennent dans le processus d'exil, de rapatriement et de réinsertion des rapatriés, en tenant compte de leurs besoins spécifiques. Elle explore également les politiques publiques et les interventions humanitaires mises en place pour faciliter cette réinsertion, en s'appuyant sur une méthodologie qualitative. Celle-ci inclut des entretiens semi-structurés des enquêtés de Makamba, Kibago, Kayogoro et Nyanza-Lac, où de nombreux rapatriés ont été réinstallés. Les résultats montrent que le rapatriement n'est pas seulement un retour géographique, mais un processus profond de réadaptation culturelle, sociale et psychologique. Les rapatriés sont souvent confrontés à des traumatismes liés à l'exil, des difficultés économiques et des tensions communautaires. En dépit des efforts pour améliorer la sécurité et les conditions de vie au Burundi, la réinsertion reste un défi de taille, notamment à cause de la pauvreté persistante, des infrastructures insuffisantes et de la stigmatisation sociale. L'étude révèle que les interventions humanitaires, bien que centrées sur l'aide matérielle (logement, nourriture, soins de santé), ne répondent pas toujours aux besoins psychosociaux des rapatriés. Les services d'accompagnement psychologique sont souvent insuffisants, ce qui empêche une réintégration réussie sur le plan psychologique et social. De plus, les rapatriés, perçus parfois comme des "étrangers" ou des "revenants", éprouvent des difficultés à retrouver leur place dans une société fragilisée par des décennies de conflit. Les recommandations de l'étude soulignent la nécessité de mettre en place des programmes de soutien psychosocial plus robustes, incluant des thérapies de groupe, des sessions de soutien psychologique et des ateliers de réadaptation. L'amélioration de la réinsertion économique est également essentielle, à travers des programmes de formation professionnelle, d'entrepreneuriat et de reconnaissance des qualifications acquises pendant l'exil. Par ailleurs, l'intégration des rapatriés dans les communautés locales doit être accompagnée de programmes de sensibilisation pour réduire les tensions sociales et favoriser la réconciliation.

Mots clés : Exil, réfugié, rapatriement, rapatriés, approche psychosociale, trajectoire d'exil

ABSTRACT

This study examines the psychosocial challenges of refugee repatriation and reintegration in Burundi, a country recently emerging from a long period of internal conflict. It highlights the complexity of the process of returning to the country of origin, which goes beyond the simple physical act of returning: it encompasses important psychological, social and economic issues for returnees, in particular those who have experienced long years of exile. The main objective of the study is to understand the psychosocial mechanisms that intervene in the process of exile, repatriation and reintegration of returnees, taking into account their specific needs. It also explores the public policies and humanitarian interventions put in place to facilitate this reintegration, based on a qualitative methodology. This includes semi-structured interviews of reintegration programs in the communes of Makamba, Kibago, Kayogoro and Nyanza-Lac, where many returnees have been resettled. The results show that repatriation is not just a geographic return, but a profound process of cultural, social and psychological rehabilitation. Returnees often face exile-related trauma, economic hardship and community tensions. Despite efforts to improve security and living conditions in Burundi, reintegration remains a significant challenge, particularly because of persistent poverty, insufficient infrastructure and social stigma. The study reveals that humanitarian interventions, although focused on material aid (housing, food, health care), do not always meet the psychosocial needs of returnees. Psychological support services are often insufficient, which prevents successful reintegration on a psychological and social level. In addition, returnees, sometimes perceived as "foreigners" or "returnees", find it difficult to find their place in a society weakened by decades of conflict. The study's recommendations highlight the need for more robust psychosocial support programs, including group therapies, psychological support sessions and rehabilitation workshops. Improving economic reintegration is also essential, through professional training programs, entrepreneurship and recognition of qualifications acquired during exile. Furthermore, the integration of returnees into local communities must be accompanied by awareness programs to reduce social tensions and promote reconciliation.

Key words: Exile, refugee, repatriation, returnees, psychosocial approach, exile trajectory.

TABLE DES MATIERES

MEMBRES DU JURY ..... **i**

REMERCIEMENTS ..... **ii**

RESUME ..... **iii**

ABSTRACT ..... **iv**

TABLE DES MATIERES ..... **v**

LISTE DES ABREVIATIONS ..... **viii**

AVANT-PROPOS ..... **ix**

INTRODUCTION **1**

CHAP I. CONSIDERATIONS THEORIQUES SUR LES ASPECTS PSYCHOSOCIAUX DU RAPATRIEMENT **3**

I.1. Dynamiques de la réinsertion des rapatriés 3

I.1.1. Les difficultés rencontrées par la population déplacée 5

I.1.2.Les conséquences psychosociales du rapatriement 5

I.1.3. La trajectoire de vulnérabilité psychique 6

I.1.4. Les Critères de protection des réfugiés 8

I.1.5. La réintégration 8

I.1.6. L'importance de la réinstallation dans la protection des réfugiés 9

I.1.7.L'intégration 11

I.2. L'approche psychosociale de la trajectoire de l'exil 11

I.2.1. Pré-exil 12

I.2.2.Exil proprement dit 12

I.2.3.Adaptation culturelle et crise d'identité 13

I.2.4. Réinsertion psychosociale 13

I.2. 5.Trajectoire de réintégration 14

CHAPII. INTERVENTIONS HUMANITAIRES ET LEUR CONTRIBUTION A LA REINSERTION PSYCHOSOCIALE DES RAPATRIES 16

II.1.Combler les lacunes en matière de protection 16

II. 2. Les solutions durables préconisées par le HCR 16

II.2.1.Rapatriement librement consenti 17

II.2.2.Retour dans la sécurité et la dignité 19

II.3. Le rôle du HCR dans le rapatriement volontaire en post-conflit 21

CHAPIII. PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE DE RECHERCHE 22

III.1. Justification du choix du sujet 22

III.2. Problématique 23

III.3. LES OB JECTIFS 28

III.4. METHODOLOGIE 28

III.4. 1. Méthode 28

III.4.2. Techniques d'enquête 31

III.4.3. Population d'enquête 31

III.4.4. Echantillonnage 32

CHAPITRE IV : PRESENTATION DES DONNEES, ANALYSE ET DISCUSSION DES RESULTATS 33

IV.1. PRESENTATION DES DONNEES 33

IV.1.1. CAS DE win.se 33

IV.1.2.Cas de NDU.S....36

IV.1.3. Cas de NTA.V....37

IV.1.4. Cas de NI J....40

IV.2. ANALYSE ET DISCUSSION DES RESULTATS....44

IV.2.1. Défis rencontrés par les rapatriés durant leur exil et leur retour....44

IV.2.2. Les facteurs psychosociaux influençant les décisions de retour des rapatriés....45

IV.2.3. Les expériences des rapatriés en matière de réinsertion psychosociale....47

IV.2.4. Satisfaction des rapatriés vis-à-vis des programmes et politiques en place....47

CONCLUSION....50

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES....54

ANNEXE 1....57

ANNEXE 2....59

LISTE DES ABREVIATIONS

CAPAMI: Care about Patients Ministries

DAR : Aide au Développement pour les Réfugiés

DLI : L'approche du Développement par l'Intégration

EICVMB : Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi

HCR: High Commission Refuges

IDH : Indice de Développement Humain

OIM : Organisation Internationale pour la Migration

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PIB : Produit Intérieur Brut

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

RDC : République Démocratique du Congo

UNICEF: United Nations International Children's Emergency Fund

VBG : Violence Basée sur le Genre

AVANT-PROPOS

Le phénomène des réfugiés et des rapatriés, dans le cadre de pays sortant de conflits internes, est un enjeu complexe et multidimensionnel, où s'entrelacent des problématiques sociales, économiques et surtout psychosociales. Le Burundi, un pays qui a longtemps été marqué par des décennies de guerre civile et de déplacements forcés, représente un contexte particulièrement pertinent pour l'étude du rapatriement et de la réinsertion des réfugiés. Le présent mémoire s'inscrit dans cette réalité et cherche à explorer les défis psychosociaux du processus de rapatriement et de réinsertion, en mettant l'accent sur la trajectoire vécue par les rapatriés de Makamba. Si les aspects matériels du retour, tels que le logement et l'accès aux soins, sont souvent traités par les organisations humanitaires, les enjeux psychologiques et sociaux sont fréquemment négligés. Pourtant, ces derniers jouent un rôle clé dans la réussite du processus de réinsertion.

À travers une approche psychosociale et une méthodologie qualitative, cette étude ambitionne de comprendre les mécanismes psychologiques, sociaux et communautaires qui interviennent dans la trajectoire des rapatriés, de leur exil à leur réadaptation au Burundi. Ce travail est avant tout un appel à une meilleure reconnaissance des besoins psychosociaux des rapatriés, et à une action plus ciblée des autorités et des organisations humanitaires dans ce domaine. L'enjeu n'est pas simplement de permettre à ces individus de retourner physiquement dans leur pays, mais de leur offrir les moyens d'y retrouver une place, de surmonter les stigmates du passé, et de participer pleinement à la reconstruction sociale du Burundi. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire, notamment les rapatriés qui ont accepté de partager leurs expériences personnelles et leurs souffrances, ainsi que les autorités locales et les acteurs humanitaires pour leur coopération. Sans leur soutien, cette étude n'aurait pas pu voir le jour. Enfin, je dédie ce travail à tous ceux qui, malgré les défis, continuent de lutter pour leur dignité, leur bien-être et leur avenir dans un pays encore marqué par les cicatrices du passé.

Approche psychosociale de la trajectoire d'exil, de rapatriement et de réinsertion des rapatriés de Makamba au Burundi

INTRODUCTION

Le rapatriement des réfugiés est une étape complexe et déterminante dans le parcours des populations déplacées, marquée par de nombreux défis psychosociaux. Ce processus, loin d'être un simple retour au pays d'origine, englobe des enjeux profonds qui touchent aussi bien les individus que les communautés dans leur ensemble (HCR, 2021). Pour les réfugiés, notamment ceux issus du Burundi, un pays récemment sorti de décennies de conflits et de déplacements forcés, la réinsertion représente un processus aussi crucial qu'ardent. En effet, après des années d'exil et souvent de traumatismes multiples, le retour au pays se heurte à des obstacles d'ordre psychologique, social et économique (Molino, 2018). Au Burundi, bien que des progrès aient été réalisés grâce à la signature des accords de paix et à une amélioration progressive de la situation sécuritaire, les rapatriés font face à des difficultés multiples qui nuisent à leur réintégration effective. Les tensions communautaires, les conséquences d'une longue instabilité, la pauvreté persistante et les séquelles psychologiques liées à l'exil rendent ce retour particulièrement difficile. Dans ce contexte, l'intégration psychosociale des rapatriés apparaît comme une composante essentielle, afin qu'ils puissent non seulement retrouver leur place dans la société burundaise, mais aussi surmonter les défis psychiques et sociaux hérités de l'exil. La présente étude s'intéresse aux enjeux psychosociaux de ce phénomène au Burundi. Alors que la réinsertion physique est souvent prise en charge par les dispositifs humanitaires, les aspects psychologiques et relationnels de ce retour sont parfois négligés, bien qu'ils soient essentiels pour garantir une réintégration réussie.

Notre étude s'articule autour du sujet de « ***l'approche psychosociale de la trajectoire d'exil, de rapatriement et de réinsertion des rapatriés au Burundi »***. Le choix d'une méthodologie qualitative permet d'approfondir les réalités vécues par les rapatriés. À travers des entretiens semi-structurés et des analyses des politiques publiques et des interventions humanitaires, cette recherche vise à recueillir des témoignages directs d'acteurs concernés, afin de mieux comprendre les défis psychosociaux du rapatriement. En outre, cette étude se situe dans un cadre plus large, celui de la réflexion sur les politiques migratoires, les droits des réfugiés et la reconstruction post-conflit dans des pays comme le Burundi. Le contexte sociopolitique du Burundi joue un rôle fondamental dans cette analyse. Bien que le pays ait connu des avancées en matière de stabilité, les cicatrices des conflits internes et les tensions ethniques subsistent, ce qui complique d'autant plus l'intégration des rapatriés.

De plus, les rapatriés sont souvent perçus comme des "étrangers" ou des "revenants", ce qui peut renforcer leur marginalisation dans une société déjà fragile. La pauvreté endémique, la faible capacité

des infrastructures à répondre aux besoins des rapatriés et l'absence de moyens suffisants pour soutenir leur réinsertion rendent encore plus aigus les défis psychosociaux rencontrés. Cette recherche vise donc à éclairer ces multiples dimensions du rapatriement des réfugiés au Burundi, avec une attention particulière aux défis psychosociaux.

L'objectif général de notre recherche est de comprendre des mécanismes psychosociaux dans le processus d'exil, de rapatriement et réinsertion des rapatriés en tenant compte des besoins spécifiques des rapatriés et en proposant des recommandations concrètes pour faciliter leur réinsertion durable. En mettant en lumière les mécanismes de soutien et les bonnes pratiques, cette étude souhaite offrir des pistes pour améliorer le bien-être et l'autonomie des rapatriés, tout en favorisant une réconciliation sociale et une reconstruction inclusive. Ainsi, une question générale de cette étude consiste à savoir ***comment les rapatriés vivent-ils le processus d'exil, de retour et de leur la réinsertion dans leur pays d'origine?***

CHAP I. CONSIDERATIONS THEORIQUES SUR LES ASPECTS PSYCHOSOCIAUX DU RAPATRIEMENT

I.1. Dynamiques de la réinsertion des rapatriés

Le retour des réfugiés rapatriés dans leur pays d'origine constitue un processus complexe, souvent chargé d'incertitudes et de défis variés. Les recherches sur le sujet révèlent des dynamiques profondes entre les expériences de déplacement, les interactions sociales, et les enjeux identitaires. Le traumatisme est une réalité omniprésente dans l'expérience des réfugiés. Des études montrent que les personnes forcées de fuir leur pays en raison de conflits, de persécutions ou de violations des droits humains vivent des événements traumatisants qui peuvent avoir des effets durables sur leur santé mentale (Miller & Rasco, 2004). Ces expériences peuvent inclure la violence physique, la perte de proches, et la séparation d'avec des réseaux de soutien, ce qui contribue à un état de stress post-traumatique (SPT). Les conséquences psychologiques du traumatisme sont vastes. Le SPT, par exemple, peut se manifester par des symptômes d'anxiété, de dépression et de désespoir (Kalt et al., 2013). Ces troubles peuvent entraver la capacité des rapatriés à s'adapter à leur nouvel environnement, rendant la réinsertion encore plus difficile. Le soutien psychologique est donc essentiel dans les programmes de réinsertion, permettant aux rapatriés de traiter leurs expériences traumatiques et de reconstruire leur identité. Des interventions psychologiques, telles que la thérapie cognitivo-comportementale (TCC) et d'autres approches axées sur le trauma, sont recommandées pour aider les rapatriés à faire face à leur vécu (Hinton & Patel, 2017). Ces thérapies favorisent une compréhension des mécanismes de coping et renforcent la résilience des individus face aux défis d'intégration.

Le concept de capital social, développé par Pierre Bourdieu (1986), fait référence aux réseaux de relations, aux ressources sociales et à la solidarité qui permettent aux individus de naviguer dans des contextes sociaux complexes. Pour les rapatriés, le capital social est fondamental pour leur intégration dans la société d'accueil et leur réinsertion dans leur pays d'origine. Les recherches montrent que les individus disposant de réseaux sociaux solides ont tendance à mieux s'adapter et à surmonter les obstacles à l'intégration (Putnam, 2000). Ces réseaux peuvent offrir un soutien émotionnel, des informations sur les ressources disponibles, et des opportunités d'emploi. Les rapatriés qui réussissent à établir des connexions avec des membres de leur communauté, tant dans leur pays d'accueil que dans leur pays d'origine, présentent de meilleures chances de réinsertion. Les programmes de réinsertion devraient inclure des stratégies visant à renforcer le capital social des rapatriés.

Cela pourrait se faire à travers des initiatives communautaires, des formations sur la création de réseaux, et des activités qui favorisent l'interaction entre rapatriés et membres de la communauté locale. En créant des espaces de rencontre, les rapatriés peuvent partager leurs expériences et renforcer leur sentiment d'appartenance. Le choc culturel constitue un autre défi majeur lors du retour des rapatriés. Après une période prolongée d'exil, le retour dans son pays d'origine peut être marqué par des changements culturels et sociaux significatifs. Ce décalage entre les normes et valeurs de l'ancien et du nouveau pays peut engendrer des sentiments d'aliénation et de désorientation.

Les études sur le choc culturel indiquent que les rapatriés peuvent éprouver des difficultés à s'adapter aux changements dans leur pays d'origine, notamment en ce qui concerne les pratiques sociales, les valeurs familiales, et les dynamiques communautaires (Adger, 2000). Ces défis peuvent se traduire par un sentiment d'être étranger dans son propre pays, ce qui complique davantage le processus de réinsertion.

Pour atténuer les effets du choc culturel, des programmes de soutien culturel sont essentiels. Ces initiatives peuvent inclure des ateliers de sensibilisation aux différences culturelles, des formations linguistiques, et des activités de médiation interculturelle (van Hear, 2006). Un tel soutien peut faciliter la compréhension mutuelle entre les rapatriés et les membres de leur communauté d'origine, aidant à reconstruire des liens sociaux et identitaires. La résilience, entendue comme la capacité à surmonter les adversités, est un aspect crucial dans le parcours des rapatriés. Malgré les nombreux défis auxquels ils font face, de nombreux individus démontrent une capacité d'adaptation et de reconstruction impressionnante (Dryden-Peterson, 2016).

Plusieurs facteurs peuvent renforcer la résilience des rapatriés. Un environnement de soutien, des liens familiaux solides et des ressources communautaires peuvent jouer un rôle protecteur, permettant aux individus de faire face aux difficultés de la réinsertion (Friedman et al., 2016). La résilience peut également être favorisée par des programmes qui encouragent l'autonomie et le développement des compétences. Les approches intégratives qui prennent en compte les dimensions émotionnelles, sociales et culturelles des expériences migratoires sont essentielles. Un accompagnement social qui inclut des aspects psychologiques, culturels et économiques peut aider les rapatriés à développer des stratégies de coping adaptées et à renforcer leur sentiment de contrôle sur leur vie.

I.1.1. Les difficultés rencontrées par la population déplacée

Robert dans son ouvrage signalait par ordre d'importance les principales difficultés rencontrées dans leur condition de déplacés, les difficultés financières comme la première des difficultés, difficultés de logement, d'accès aux soins médicaux, scolarisation des enfants, de trouver un emploi, de transport, d'approvisionnement en eau et, enfin, de relation avec le voisinage.

Cependant, si l'on tient compte de l'ensemble des difficultés citées quel que soit leur classement par ordre d'importance, ce sont les difficultés d'accès aux soins médicaux qui sont signalées le plus souvent après les difficultés financières. Les difficultés de logement viennent au troisième rang des difficultés les plus souvent rapportées, suivies immédiatement après des difficultés de scolarisation. (Robert, K. , Andre,K. et Selim,A., 1995)

Le déplacement peut provoquer une désorganisation des responsabilités et des rôles à l'intérieur de la famille. Les changements imposes par a la nouvelle situation vont souvent bouleverser des situations traditionnellement bien établies. Ces changements peuvent affecter les positions sociales et modifier le pouvoir des personnes impliquées compte-tenu de la lourdeur des tâches dans la réalisation des rôles**.** On observe alors la substitution de l'évaluation subjective de la situation par le réfugié au profit d'un changement objectif de circonstance, « objectivisme » qui permet en fait de postuler la prééminence de la parole d'Etat sur celle du réfugié.

I.1.2.Les conséquences psychosociales du rapatriement

Le rapatriement peut avoir un impact significatif sur le bien-être psychologique et social d'une personne. En effet, le retour dans son pays d'origine peut provoquer un choc culturel, surtout si l'individu a adopté des habitudes et des normes différentes durant son séjour à l'étranger. De plus, ce retour peut engendrer un sentiment d'isolement, car la personne se sent souvent déconnectée de son ancienne communauté et peut éprouver des difficultés à se réintégrer. En quittant un pays étranger, elle perd également son réseau social et professionnel, ce qui contribue à des sentiments de perte. Il n'est pas rare qu'elle ait du mal à s'adapter à un environnement familier qui a pu évoluer en son absence, rendant l'adaptation d'autant plus complexe. Dans certains cas, le rapatriement peut s'accompagner d'une perte de statut social ou professionnel, affectant ainsi l'estime de soi de l'individu. Il est important de reconnaître ces conséquences et de chercher un soutien approprié, que ce soit par le biais de la famille, des amis, d'un soutien professionnel ou de groupes de soutien pour les rapatriés.

Il est également utile de se donner le temps nécessaire pour s'adapter à ce changement de vie et pour reconstruire un sentiment de stabilité et de bien-être psychosocial.

Le processus de rapatriement peut être stressant et anxiogène, car la personne doit faire face à de nombreux ajustements, comme trouver un logement, un emploi ou s'adapter à un nouvel environnement (Alandete, 2020). Le retour dans son pays d'origine peut entraîner une perte de repères, car la personne doit s'habituer à un mode de vie différent de celui qu'elle avait adopté à l'étranger (Zetter, 2019). Le rapatriement peut amener la personne à se questionner sur son identité et sa place dans la société, en raison des changements survenus pendant son absence (Molino, 2018). Après le rapatriement, il peut être nécessaire pour la personne de reconstruire sa vie professionnelle, sociale et personnelle, ce qui peut être un processus long et complexe (HCR, 2021).

Il est important alors de se rappeler que chaque individu réagit différemment au rapatriement, et que les conséquences peuvent varier en fonction de nombreux facteurs tels que la durée du séjour à l'étranger, les circonstances du retour, le soutien social disponible. un soutien professionnel ou participer à des groupes de soutien pour les rapatriés peut être bénéfique pour faire face à ces défis et pour faciliter le processus d'adaptation au retour dans son pays d'origine.

I.1.3. La trajectoire de vulnérabilité psychique

Il existe des liens entre psycho-traumatisme, vulnérabilité psychique et narrativité chez les migrants en parcours d'exil (Klein, 2017). Ces trajectoires peuvent provoquer une désorganisation du travail psychique et limiter la capacité du sujet à intégrer son expérience dans un récit de soi (Bourdieu, 1997). Un travail clinique qui offre la possibilité de mobiliser des représentations culturelles familières pour le sujet peut faciliter le processus d'élaboration et d'intégration de l'expérience dans un récit de soi (Frankl, 1946).

Si la notion de « trajectoire de vulnérabilité » permet de penser la perturbation de la vie psychique par une accumulation d'adversités, les théorisations concernant la narrativité indiquent des possibilités de dépasser les effets de cette perturbation par une mise en récit. (Sturm, 2022). Cette situation crée des tensions supplémentaires.

L'amélioration de la situation sécuritaire consécutive à l'arrêt des hostilités sur une grande partie du territoire devrait encourager le rapatriement des réfugiés et le retour des déplacés dans leurs collines d'origine, mais cela s'accompagne d'énormes défis liés à leur réinstallation et à leur réinsertion socio-professionnelle (Ngayimpenda, n.d.)

L'exil est nécessairement porteur d'une part de douleur. Moment de rupture qui divise la vie entre l'avant et l'après, ce passage d'un territoire à un autre, cette traversée des frontières (géographique autant que symbolique) provoque une déchirure psychique plus ou moins profonde selon les sujets.

Selon Mariane Gendron-Troestler, l'exil, qui est d'abord intérieur, commence à se vivre avant même le départ et s'actualise en terre d'accueil lorsque le sujet rencontre des situations qui mettent en lumière son manque de repères. La nostalgie et le mal du pays trahissent cette blessure qui peut guérir, mais qui laisse néanmoins une cicatrice, même pour ceux qui se réintègrent avec succès à leur nouvelle patrie. D'ailleurs, cette part de souffrance peut, selon les motifs du départ et la réussite du sujet à s'arrimer à une terre d'accueil, se répercuter sur plus d'une génération. Les descendants des exilés peuvent ainsi ressentir de la nostalgie pour un pays qu'ils n'ont jamais connu.

Gendron (2010) disait qu'à l'ère de l'informatique et du cyberespace, la notion d'appartenance à une nation ou un territoire change de paradigme et crée « une condition d'exil généralisé où partout et nulle part se confondent ». Il faut donc repenser certaines catégories d'analyse fonctionnant sur un mode de simple opposition, désormais inopérante à une époque qui valorise le multiple sans y voir de contradiction. Peu importe la forme de l'exil, c'est une expérience dont le sujet ne ressort pas indemne (Moulin, 2018).

L'exiliance est le lieu de la mise à l'épreuve des frontières intérieures. La rencontre de l'autre redessine les contours de l'être et les modifie, en même temps que le sujet exilé se forge des instruments de mesure adaptés à son nouvel environnement. L'exiliance, cette oscillation entre deux états, finit donc par trouver un équilibre (Klein, 2017). L'identité de l'exilé se pense alors dans une pluralité qui permet la cohabitation de deux systèmes de valeurs. Toutefois, même cet équilibre a un prix. En effet, si le sujet parvient à se réenraciner en terre d'accueil, le retour au pays d'origine est presque toujours impossible. Le sujet et le pays d'origine changent et ne coïncident plus advenant une tentative de retour (Bourdieu, 1997).

Un exil prolongé n'est donc pas sans conséquence. La blessure causée par l'arrachement à son passé se cicatrise avec le temps, et le travail du deuil transforme la douleur en souvenir teinter de nostalgie. (Gendron-Troestler, 2018)

I.1.4. Les Critères de protection des réfugiés

Selon la convention de 1951 du HCR, un réfugié est une personne qui « craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner » (HCR, 1951).

Le mandat du HCR en matière de protection des réfugiés s'applique également aux personnes qui sont frappées par les effets indiscriminés d'un conflit armé ou tout autre événement troublant gravement l'ordre public. Outre les personnes répondant à la définition de la Convention de 1951, le HCR reconnaît comme réfugiées les personnes qui : « *se trouvent hors de leur pays d'origine ou de résidence habituelle et ne veulent ou ne peuvent y retourner en raison de menaces graves et indiscriminées contre leur vie, leur intégrité physique ou leur liberté, résultant de la violence généralisée ou d'événements troublant gravement l'ordre public. »*

I.1.5. La réintégration

Le HCR s'efforce généralement de garantir une réintégration durable en assurant une aide d'urgence à court terme ou une assistance humanitaire. La connexion entre l'aide humanitaire et le travail de développement à plus long terme a toujours été importante. C'est pourquoi, le HCR a essayé de coordonner son travail avec d'autres agences des Nations Unies et acteurs gouvernementaux de développement afin de créer une transition plus douce entre les mesures d'aides d'urgence et les actions de développement, notamment à travers la méthode des « 4R » : rapatriement, réintégration, réhabilitation et reconstruction. Tandis que le HCR joue un rôle de chef de file dans les activités liées au rapatriement, d'autres agences des Nations Unies et la Banque mondiale sont étroitement impliquées dans les premières phases du rapatriement. Cette coopération permet de garantir que les efforts initiaux sont inclus dans les agendas de développement, et de faire en sorte que les besoins des rapatriés soient pris en compte dans les plans à plus long terme.[1]

[1] http://www.unhcr.org/refworld/docid/416bd1194.html

I.1.6. L'importance de la réinstallation dans la protection des réfugiés

La réinstallation est le transfert de réfugiés d'un pays, où ils ont trouvé asile, vers un autre État qui accepte de les admettre en tant que réfugiés et de leur accorder une réinstallation permanente ainsi que la possibilité d'acquérir ultérieurement la citoyenneté. La réinstallation constitue la troisième solution durable que le HCR est mandaté à mettre en place, en coopération avec les États, conformément à son statut et aux résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies. La réinstallation n'est pas un droit, et aucun État n'est tenu d'accepter des réfugiés dans le cadre d'une réinstallation. Même lorsque le HCR soumet un dossier à un État de réinstallation, la décision finale d'accorder ou non la réinstallation dépend des seuls critères d'admission fixés par le pays concerné.

La proximité géographique entre la société de départ et la société d'accueil peut permettre au migrant de ne jamais faire de choix clair entre les deux. Certains facteurs temporels ont un impact sur l'adaptation. Si la durée de la résidence exerce une influence positive sur le processus d''intégration, la perspective d'un retour se révèle négative à ce (Robert, K. , André,K. et Selim,A., 1995)

La réinstallation sert trois fins tout aussi importantes les unes que les autres premièrement, c'est un instrument de protection internationale qui répond aux besoins spécifiques des réfugiés dont la vie, la liberté, la sûreté, la santé et les autres droits fondamentaux sont menacés dans le pays où ils ont cherché l'asile (HCR, 2021). Deuxièmement, il s'agit d'une solution durable pour de grands nombres ou des groupes de réfugiés au même titre que les autres solutions durables (le rapatriement librement consenti et l'intégration sur place) (HCR, 2019). Troisièmement, cela peut constituer une expression tangible de la solidarité internationale ainsi qu'un mécanisme de partage des responsabilités permettant aux États de se répartir le fardeau et de réduire les problèmes pesant sur le pays de premier asile (HCR, 2020). Les réfugiés peuvent se voir refuser les droits humains fondamentaux dans le pays où ils ont trouvé refuge. Leur vie et leur liberté peuvent être menacées, ou ils peuvent avoir des vulnérabilités ou besoins spécifiques qui rendent leur asile intenable (Brouwer et al., 2020). Les autorités du pays de refuge peuvent ne pas être disposées ou capables de leur fournir une protection effective ou de répondre à leurs besoins spécifiques. Dans ces circonstances, le déplacement rapide des réfugiés par le biais de la réinstallation devient un objectif majeur et un moyen essentiel de protéger les réfugiés (Kälin & Schilling, 2019).

La réinstallation, comme outil de protection sous l'égide du HCR, dépend des besoins spécifiques des réfugiés relevant de son mandat et dont la vie, la liberté, la sécurité, la santé ou tout autre droit humain fondamental sont menacés dans le pays où ils ont trouvé refuge (HCR, 2021). L'utilisation de la réinstallation comme moyen de protection des réfugiés exige des méthodes efficaces pour identifier rapidement les individus ou familles vulnérables ou « en situation de risque » au sein d'une population de réfugiés (Molino, 2018). Cependant, au-delà de la sélection individuelle, la réinstallation, comme outil de protection, peut occasionnellement concerner un nombre important de réfugiés. La réinstallation de toute une population de réfugiés dans un pays peut également se justifier par des motifs de protection internationale (Alandete, 2020).

La méthodologie de formation mise en œuvre par l'OIM est fondée sur une approche centrée sur l'apprenant, interactive et participative, destinée à améliorer la capacité des participants à retenir de nouvelles informations (OIM, 2022). Des sessions conçues sur mesure visent à aider les réfugiés de tous âges à formuler des attentes réalistes et à se préparer à la période qui suit leur réinstallation. Des formateurs multilingues et multiethniques sont bien placés pour aider les réfugiés à anticiper les difficultés d'intégration et leur faciliter le processus d'intégration (OIM, 2022). Ces formateurs pourront être d'ex-réfugiés réinstallés, ou avoir une connaissance intime des deux cultures, si bien qu'ils pourront servir de modèles crédibles qui ont su, avec succès, assimiler les normes culturelles, sociales et politiques complexes et bizarres d'un nouveau pays. L'orientation précédant le départ n'est pas limitée à la fourniture d'informations sur le pays d'accueil. Elle se préoccupe aussi du bien-être psychosocial des réfugiés et tient compte des aspects psychologiques, culturels, anthropologiques et sociaux de la réinstallation (OIM, 2022). De fait, l'OIM juge essentiel d'élaborer des cours globalisants, qui répondent aux préoccupations des participants et accordent une large place à l'adaptation culturelle, à la communication intergénérationnelle, à la problématique hommes-femmes, à la dynamique familiale en mutation et à d'autres défis.

Gérer les attentes des réfugiés de même que celles des gouvernements qui s'apprêtent à les accueillir suppose d'œuvrer en étroite consultation avec l'ensemble des parties prenantes (HCR, 2019). Si l'OIM met en œuvre la plupart de ses activités dans les pays de premier asile, elle juge toutefois indispensable que les services chargés de la réinstallation à l'étranger nouent de solides partenariats bien informés avec les services nationaux d'installation et d'intégration (OIM, 2022). C'est pourquoi elle s'emploie activement à promouvoir et à renforcer de tels liens.

I.1.7.L'intégration

Pour qu'elle soit véritablement une solution durable, la réinstallation doit offrir aux réfugiés l'aide et les possibilités leur permettant de s'intégrer plus facilement dans leur nouvelle communauté. Les programmes d'intégration exigent coordination, coopération et collaboration. Il est nécessaire de réaliser des investissements à un stade précoce afin de permettre la mise en place de processus et d'infrastructures bien coordonnés, d'encourager la coopération entre les différentes parties prenantes et de donner au personnel concerné l'occasion de démontrer son expertise en matière d'élaboration et de mise en œuvre de programmes d'intégration. Au niveau local, les communautés doivent être prêtes à accueillir et soutenir les réfugiés réinstallés. Par ailleurs, il est essentiel de créer des occasions permettant de rapprocher les nouveaux arrivants et les membres de la communauté locale afin de créer des liens et de repérer et résoudre les problèmes éventuels (HCR, 2011)

De manière générale, les réfugiés font preuve d'une grande motivation non seulement pour refaire leur vie, mais aussi pour apporter une contribution significative à la société qui les accueille. Le fait qu'ils ont souvent survécu à des expériences horribles témoigne de leur résilience. Si les pays qui acceptent de réinstaller des réfugiés y sont poussés par des raisons humanitaires, ils estiment également que, au même titre que les autres programmes d'immigration, la réinstallation des réfugiés enrichit leur société (HCR, 2011)

I.2. L'approche psychosociale de la trajectoire de l'exil

Avant le rapatriement, les agences gouvernementales et les organisations internationales évaluent les besoins des réfugiés rapatriés, y compris le logement, l'emploi, l'éducation, les soins de santé et le soutien psychosocial. Les réfugiés rapatriés peuvent bénéficier de programmes de réintégration qui visent à faciliter leur retour en fournissant un soutien matériel, financier et psychosocial. Les réfugiés rapatriés ont souvent besoin d'accéder à des services de base tels que le logement, l'éducation, les soins de santé et l'emploi. Les réfugiés rapatriés peuvent bénéficier du soutien de leur communauté d'origine, ainsi que de programmes visant à renforcer les liens communautaires et à favoriser l'intégration. L'approche psychosociale sur la trajectoire de réinsertion des réfugiés rapatriés met l'accent sur les aspects psychologiques et sociaux de leur réintégration dans leur pays d'origine. Cette approche prend en compte les défis auxquels les réfugiés rapatriés peuvent être confrontés, tels que le choc culturel, le stress post-traumatique, la perte de repères sociaux, et les difficultés économiques. Pour aider les réfugiés rapatriés à s'adapter, l'approche psychosociale met l'accent sur le soutien psychologique, la

création de réseaux de soutien social, l'accès à des services de santé mentale, et la promotion de l'autonomie et de la résilience. En mettant en œuvre une approche psychosociale, les organisations et les professionnels travaillant avec les réfugiés rapatriés peuvent contribuer à faciliter leur réinstallation et à favoriser leur bien-être à long terme.

Au point de vue politique et juridique, selon Homer (Odyssée), l'exil désigne le fait pour une personne d'être contrainte de quitter son pays d'origine pour des raisons politiques, souvent pour échapper à la persécution ou au danger (Homer, 800 av. J.-C.). Il peut être forcé (exil imposé par le gouvernement) ou volontaire (choix personnel pour échapper à des conditions oppressives) (Fischer, 2014). Au point de vue psychologique, l'exil peut aussi désigner une forme de détachement émotionnel ou psychologique, où un individu se sent éloigné de son environnement ou de son identité, même si physiquement il reste dans son pays d'origine (Miller, 2005). La trajectoire de l'exil désigne l'ensemble des étapes et des expériences qu'une personne traverse lorsqu'elle est forcée ou choisit de quitter son pays d'origine pour s'installer dans un autre (Schmidt, 2018). Cette trajectoire peut être complexe et multidimensionnelle, comprenant plusieurs phases distinctes et interconnectées (Kälin & Schilling, 2019).

I.2.1. Pré-exil

Cette phase inclut les circonstances qui poussent à l'exil, telles que les persécutions politiques, les guerres, les catastrophes naturelles, ou des raisons économiques. Cela peut également comprendre la détérioration des conditions de vie, les menaces personnelles, ou les crises humanitaires. Le processus décisionnel est souvent complexe et émotionnellement chargé. Les individus peuvent se trouver à la croisée des chemins, entre la décision de rester et de lutter contre les conditions difficiles ou de partir à la recherche d'une meilleure vie. Cette décision peut être influencée par des facteurs personnels, familiaux, ou communautaires.

I.2.2.Exil proprement dit

Michael Collyer dans son ouvrage *the Refugees and Forced Migration* aborde les aspects théoriques et pratiques de la migration forcée, y compris les défis de l'arrivée dans un nouveau pays. Cette phase comprend le départ effectif du pays d'origine. La fuite peut se faire dans des conditions très variées, allant de la migration organisée à des déplacements précipités et dangereux. Les personnes en exil peuvent faire face à des obstacles physiques, administratifs, et émotionnels. À l'arrivée, les individus

doivent s'adapter à un nouvel environnement culturel, linguistique, et social. Elle peut inclure des démarches administratives pour obtenir un statut légal, ainsi que des efforts pour trouver un logement et un emploi.

I.2.3.Adaptation culturelle et crise d'identité

Les personnes en exil doivent souvent faire face à des défis pour s'intégrer dans la société d'accueil, tels que l'apprentissage de la langue, la compréhension des normes sociales, et la construction de réseaux sociaux et professionnels. L'adaptation à une nouvelle culture peut inclure des aspects tels que la nourriture, les habitudes quotidiennes, et les valeurs sociales. La confrontation à l'altérité et la gestion des préjugés ou de l'exclusion peuvent également faire partie de cette phase. Selon Stephen Castles, l'exil peut provoquer une crise d'identité, où les individus doivent réévaluer leur place dans le monde et leur appartenance culturelle. Ce processus peut être complexe et varié, affectant la perception de soi et les relations familiales et communautaires. Les émotions associées à l'exil, telles que la nostalgie, le traumatisme, la perte, et l'espoir, jouent un rôle crucial. Le bien-être psychologique peut être influencé par l'expérience de l'exil et la capacité à s'adapter à un nouvel environnement.

I.2.4. Réinsertion psychosociale

Les recherches montrent que les réfugiés ayant vécu des expériences traumatisantes, comme la violence, la perte d'êtres chers ou la séparation familiale, souffrent souvent de troubles de santé mentale tels que le stress post-traumatique, l'anxiété et la dépression (Schwerdtle et al., 2018). Au Burundi, où les traumatismes historiques liés aux conflits persistent, ces enjeux psychosociaux sont amplifiés. Les rapatriés peuvent ressentir un profond sentiment de vulnérabilité et d'isolement, exacerbés par la stigmatisation sociale et le manque de soutien communautaire. Par conséquent, ces difficultés influencent non seulement leur processus de réinsertion, mais aussi leur décision même de revenir dans leur pays d'origine (Kälin, 2015). Des éléments tels que les liens familiaux, la volonté de retrouver des racines culturelles et le désir d'échapper aux conditions de vie difficiles dans les pays d'accueil peuvent motiver le retour (Pérez et al., 2020). Cependant, ces motivations peuvent être contrecarrées par des peurs liées à l'insécurité, à la discrimination et à l'absence de perspectives d'avenir dans leur pays d'origine. Des études ont montré que les interventions axées sur le bien-être mental et social des rapatriés, telles que les groupes de soutien et les formations professionnelles, peuvent améliorer leur satisfaction et leur intégration (Bakker et al., 2016). La réinsertion des rapatriés ne se limite pas à la fourniture d'un logement ou d'une assistance économique. Elle nécessite également une attention

particulière aux dimensions psychosociales. Les programmes de réinsertion doivent donc inclure des composantes de soutien psychologique, de renforcement des compétences et d'intégration communautaire. La recherche s'interroge donc sur les mécanismes psychosociaux qui sous-tendent ces expériences et sur la manière dont ils interagissent avec les facteurs sociaux et économiques.

I.2. 5.Trajectoire de réintégration

Une trajectoire de réintégration des réfugiés rapatriés est un plan individuel qui est mis en place pour les personnes ayant été réfugiées, et qui ont été rapatriées dans leur pays d'origine. Le but de cette trajectoire est de les aider à réintégrer leur société d'origine, en leur fournissant des ressources, des aides et des services pour leur soutien. Les services proposés peuvent inclure des informations sur leurs droits, des services d'aide sociale, des opportunités d'emploi, de logement, d'éducation, de santé, d'éducation des enfants, d'orientation dans la vie, d'accompagnement psychologique, et de réconciliation avec la société d'origine. Ce processus peut être proposé par des organisations humanitaires, les autorités, ou des organismes locaux, tels que des médecins, des conseillers sociaux, des organismes de soutien aux victimes de guerre, des institutions religieuses. Pour être efficace, cette trajectoire de réinstallation doit être personnalisée, à chaque étape de la vie, et prendre en compte le contexte particulier de la personne en question, notamment son niveau d'éducation, son origine géographique, sa santé mentale et physique, sa taille de famille, sa condition juridique, sa situation économique, et ses besoins individuels. Bourdieu, dans sa théorie du capital social, a considéré que la capacité de rétablissement psychologique en cas de traumatisme dépendait du capital social de la personne. Selon lui, la personne bénéficiant d'un grand capital social (relations sociales, capital culturel, capital économique) dispose de plus de ressources pour réintégrer une vie normale (Bourdieu, 1997). Cependant il établit un lien entre la réussite de la réinstallation, et l'accès au capital social. En d'autres mots, une personne qui dispose de contacts, de relations sociales solides, d'une bonne éducation, d'un bon emploi a plus de chance de réussir sa réinsertion. Cette dimension est perçue comme cruciale pour faire face à la rupture causée par un traumatisme, en permettant à la personne de se réapproprier une identité, et de retrouver un certain équilibre. Molino, ont mis en exergue la dimension communautaire de la réinsertion, soulignant que la réinsertion dans un groupe social (famille, voisins, amis,) est un élément important pour se sentir accepté et soutenu. Dans cette approche, le traumatisme psychologique peut être perçu comme une rupture sociale et relationnelle, qui a besoin d'être réparée (Molino, 2018). Il est important de noter que la réinsertion des réfugiés rapatriés peut être un processus complexe et qu'elle nécessite une approche holistique qui tient compte

des besoins spécifiques de chaque individu ou famille. Les agences gouvernementales, les organisations internationales et les communautés locales jouent un rôle crucial dans la facilitation de ce processus. La trajectoire de réinsertion des réfugiés rapatriés peut varier en fonction de nombreux facteurs, notamment les politiques gouvernementales, les ressources disponibles, les conditions dans le pays d'origine et les besoins spécifiques des réfugiés.

CHAPII. INTERVENTIONS HUMANITAIRES ET LEUR CONTRIBUTION A LA REINSERTION PSYCHOSOCIALE DES RAPATRIES

II.1.Combler les lacunes en matière de protection

Les schémas de déplacement continuent à évoluer. De plus en plus, des réfugiés se déplacent d'un pays ou d'un continent à un autre parallèlement à d'autres personnes dont le déplacement n'est pas mû par un besoin de protection. D'autres raisons, telles que la croissance démographique, l'urbanisation, l'insécurité alimentaire et énergétique, la pénurie d'eau, les catastrophes naturelles, les changements climatiques et l'impact des crises et des récessions économiques, peuvent provoquer des mouvements de population.

Le plus souvent, de tels déplacements s'effectuent de manière clandestine, dans le sens où les migrants n'ont pas les documents requis et que ces mouvements impliquent souvent des passeurs de clandestins et des trafiquants d'êtres humains. Généralement, les personnes qui se déplacent ainsi mettent leur vie en danger, sont obligées de voyager dans des conditions inhumaines et peuvent être victimes d'exploitation et d'abus. Les États considèrent ces mouvements clandestins mixtes comme une menace pour leur sécurité et leur souveraineté. La communauté internationale doit impérativement s'attaquer à ce phénomène de façon plus cohérente et globale. Le chômage, les troubles sociaux, la violence et la criminalité attisent non seulement les problèmes nationaux, mais entraînent également une recrudescence des déplacements internes et externes. Ces facteurs sont de plus en plus interconnectés. En particulier, les conflits, la pauvreté extrême et les changements climatiques interagissent sans cesse davantage entre eux, et cette tendance va probablement s'intensifier. Les conséquences juridiques du déplacement motivé par d'autres raisons que la persécution, les violations des droits de l'homme et la guerre, d'une part, et les réponses appropriées en matière de protection, d'autre part, constituent autant de sujets d'études et de dialogue pour le HCR (HCR, 2011).

II. 2. Les solutions durables préconisées par le HCR

L'abondante littérature grise produite par le HCR définit de façon précise ce que l'institution entend par solutions durables. La recherche de ces solutions est justement considérée comme l'un des principaux objectifs de la protection internationale. Il s'agit d'une solution qui vise à « rendre autonomes les réfugiés, en particulier les femmes, et à renforcer leurs capacités productives et leur autosuffisance.

La première de ces solutions est le « rapatriement librement consenti » dans le pays d'origine. Celui-ci implique la cessation du statut de réfugié. C'est donc la réintégration de l'individu à son Etat-nation d'origine. Cette solution est mise en avant par le HCR comme la meilleure pour le réfugié.

Quand le retour volontaire n'est pas envisageable, et dans le cas où le pays hôte offre la possibilité de l'« intégration sur place **»,** c'est donc l'assimilation au pays d'accueil qui est proposée, soit en restant réfugié (donc dépourvu des droits de citoyen) soit en prenant la nationalité du pays d'accueil. C'est la deuxième solution qui est envisagée par le HCR. Les réfugiés se voient alors pris dans « un processus juridique qui consiste à leur accorder des droits de plus en plus semblables à ceux des ressortissants du pays d'accueil. Avec le temps, ce processus doit conduire à l'obtention du statut de résident permanent et, dans certains cas, de la nationalité du pays d'asile. » Notons que l'accès à la nationalité est un droit discrétionnaire des États.

La troisième solution est la réinstallation dans un pays tiers ou la poursuite de la migration et l'accès à la citoyenneté dans ce pays tiers. Elle est considérée à la fois comme la solution de dernier recours, quand les deux autres ont échoué, et comme un moyen pour parvenir à une répartition plus équitable de la charge (*burden sharing*) des réfugiés. Le HCR recommande aux pays d'accueil des cas qu'elle considère comme nécessitant une protection particulière.

Avant d'examiner ces propositions théoriques à la lumière des faits, il est essentiel de s'interroger sur les fondements de la hiérarchie établie par l'institution entre les trois solutions. Tout d'abord, l'approche du programme Aide au développement pour les réfugiés (DAR) se concentre sur la préparation des réfugiés en vue de solutions durables. Ensuite, l'approche des quatre R, à savoir le rapatriement, la réintégration, la réhabilitation et la reconstruction, cherche à faciliter un retour durable et une réintégration réussie

II.2.1.Rapatriement librement consenti

Le rapatriement librement consenti est le retour au pays d'origine, dans la paix et la dignité, décidé librement par les réfugiés en pleine connaissance de cause. Lorsque les circonstances permettent un tel retour, le rapatriement est considéré comme la solution la plus bénéfique. Il permet aux réfugiés de reprendre leur vie dans un environnement familial, sous la protection et les soins de leur pays d'origine. En revanche, si les conditions ne sont pas réunies, le retour risque de ne pas être durable et d'inciter les réfugiés à revenir dans le pays où ils avaient trouvé un asile. Les responsabilités du HCR en matière

de facilitation ou de promotion du rapatriement librement consenti découlent de son statut. Si la Convention de 1951 n'évoque pas directement le rapatriement librement consenti, ses dispositions relatives à la cessation s'y rapportent . L'Assemblée générale des Nations Unies a affirmé, à plusieurs reprises, la mission du HCR en matière de promotion et de facilitation du rapatriement librement consenti des réfugiés. De plus, reconnaissant l'importance d'assurer des retours durables, l'Assemblée générale a élargi le mandat du HCR afin d'y inclure la fourniture d'une assistance à la réhabilitation ainsi que le traitement des conséquences liées à ces retours. Lorsque la paix et la réconciliation sont durables, le HCR soutient le rapatriement librement consenti. Dans des conditions moins idéales (p. ex., si les réfugiés retournent chez eux alors que la pérennité du processus de paix n'est pas garantie), le HCR peut faciliter le processus de retour. Le HCR a élaboré un Manuel sur le rapatriement volontaire, qui établit les principes fondamentaux régissant cette pratique, ainsi qu'un autre manuel consacré aux activités de rapatriement et de réintégration, servant de guide opérationnel. Lorsqu'il s'agit d'opérations de rapatriement librement consenti, le HCR conclut souvent des accords spécifiques avec les États concernés pour définir les principes et normes de traitement. Ainsi, le mandat du HCR en matière de rapatriement librement consenti inclut plusieurs missions, telles que la vérification du caractère volontaire du rapatriement, la promotion de conditions favorables pour un retour digne et pacifique, ainsi que la facilitation du rapatriement même lorsque les circonstances ne s'y prêtent pas. Le HCR s'emploie également à diffuser des informations sur la situation dans le pays d'origine, à créer un environnement propice au retour en toute sécurité et dignité, et à promouvoir le rapatriement lorsque les conditions deviennent favorables. En collaboration avec des ONG et d'autres organismes, le HCR aide à l'obtention de documents d'identité pour les rapatriés, ainsi qu'à leur transport et accueil. Il surveille également le statut des rapatriés dans leur pays d'origine, intervient en leur nom si nécessaire, et récolte des fonds auprès de la communauté des donateurs pour soutenir les programmes de rapatriement et de réintégration. De plus, il agit comme catalyseur pour l'aide à la réhabilitation à moyen et long terme, tout en entreprenant des actions visant à renforcer les capacités juridiques et judiciaires des États pour traiter les causes des déplacements de réfugiés

Il est souvent très difficile de garantir que les conditions du retour sont réunies, en particulier dans les situations de post-conflit. Même lorsqu'un accord de paix est signé, l'arrêt définitif de la violence, le rétablissement d'une vie politique, économique et sociale normale, la réhabilitation du système juridique et judiciaire, le respect des droits de l'homme, et la stabilité à long terme peuvent prendre

beaucoup de temps. La capacité d'absorption du pays d'origine est un autre point important à prendre en compte.

II.2.2.Retour dans la sécurité et la dignité

Conformément au cadre juridique international, le HCR entend par « retour dans la sécurité et la dignité » un retour dans des conditions de sécurité physique, juridique et matérielle assorti d'une restauration totale de la protection nationale. Dans l'idéal, les réfugiés devraient pouvoir revenir à leur lieu de résidence. Le retour en sécurité se fait dans des conditions de sécurité juridique (par exemple, amnisties ou assurances publiques de sécurité personnelle, intégrité, absence de discrimination et absence de peur d'être persécuté ou puni au retour au pays), de sécurité physique (y compris, la protection contre les attaques armées, l'existence d'itinéraires déminés ou, au moins, de sites d'installation démarqués) et de sécurité matérielle (accès à la terre ou des moyens d'existence). Retour dans la dignité : le concept de dignité est moins évident que celui de sécurité. Dans le dictionnaire, la dignité est la qualité d'être « digne d'honneur et de respect ». Dans la réalité, la dignité signifie que les réfugiés ne subissent pas de mauvais traitements, qu'ils peuvent revenir chez eux sans condition et spontanément à leur propre rythme, qu'ils ne sont pas séparés arbitrairement de leur famille, qu'ils sont respectés et totalement acceptés par les autorités de leur pays, et qu'ils retrouvent l'intégrité de leurs droits.

En 1996, l'idée d'un retour imposé est officiellement exprimée pour le bien du réfugié, évidemment. Cette parenthèse nous montre que l'on a bien affaire à une construction subjective, de la part des Etats, de l'image des réfugiés et des solutions mises en place pour régler leurs situations. Poursuivons maintenant avec la mise en perspective de ces discussions théoriques à la lumière des programmes du HCR à New Delhi.(Julie Baujard, n.d.)

Le HCR et ses partenaires ont facilité le rapatriement volontaire de réfugiés burundais depuis 2017. Ces réfugiés sont revenus après avoir pris une décision libre et éclairée. Plus de 210 000 réfugiés burundais ont été enregistrés comme étant revenus à la fin de mai 2023. La majorité d'entre eux proviennent de Tanzanie, suivis du Rwanda, de la République démocratique du Congo, du Kenya et d'autres pays de la région. Ces retours ont lieu dans le cadre d'accords tripartites entre le gouvernement du Burundi, les gouvernements des pays d'asile et le HCR, toute la partie ayant pris l'engagement de respecter la nature volontaire de ces retours.

Depuis 2017, le HCR a soutenu le rapatriement volontaire de plus de 210 000 rapatriés, dont 65 000 en 2021, 21 788 en 2022. À l'arrivée des rapatriés dans leur région d'origine, le HCR et ses partenaires mènent des activités de suivi pour évaluer leur niveau de réintégration. Les données de surveillance indiquent une faible capacité des rapatriés à accéder aux services sociaux de base, ce qui rend certains réfugiés réticents à rentrer. Malgré les eorts du gouvernement du Burundi avec le soutien d'acteurs humanitaires et de développement, l'accès au logement, à la terre et à l'emploi reste un défi majeur. Par exemple, plus de 70 % des rapatriés ne sont pas satisfaits de leur niveau de sécurité alimentaire. Néanmoins, il y a eu des améliorations dans les secteurs de la sécurité et de la justice (résolution des conflits fonciers) par rapport aux années précédentes

Il n'existe aucune hiérarchie établie entre ces solutions durables. Pendant les premières années d'existence du HCR, la réinstallation et l'intégration sur place paraissaient les solutions durables les plus viables pour de nombreux réfugiés. Pourtant, au fil du temps, la plupart des réfugiés ont souhaité et obtenu un rapatriement volontaire. Ces trois solutions sont complémentaires par nature et peuvent, lorsqu'elles sont appliquées conjointement, former une stratégie complète et viable permettant de résoudre une situation de réfugiés. Même si les conditions pour un retour volontaire sont globalement réunies, celui-ci peut ne pas convenir à l'ensemble de la population des réfugiés, et l'intégration sur place ou la réinstallation peuvent être des solutions durables plus adaptées.

Dans certaines situations de post-conflit notamment, il peut s'écouler un temps assez long avant que la paix et l'ordre ne soient totalement rétablis, et que les institutions administratives et judiciaires fonctionnent correctement. Dans ce cas, la meilleure solution peut être l'intégration sur place ou la réinstallation, surtout pour les réfugiés qui ont souffert d'un traumatisme grave susceptible de s'aggraver à leur retour dans leur pays d'origine, ou pour ceux qui connaissent des problèmes de protection particuliers dans leur pays d'origine. Quelle que soit la solution identifiée, son succès dépend de la collaboration entre les différentes parties impliquées. Même si une approche complémentaire de ces solutions durables peut s'imposer naturellement, les consultations mondiales et l'initiative Convention Plus ont mis l'accent sur l'ouverture de possibilités de rapatriement librement consenti et d'intégration sur place dans le cadre d'une approche globale visant à trouver des solutions durables.

II.3. Le rôle du HCR dans le rapatriement volontaire en post-conflit

Le rapatriement volontaire peut avoir lieu dans des conditions assez difficiles, notamment dans une situation de post-conflit. Si, traditionnellement, le mandat du HCR prenait fin une fois les réfugiés rentrés dans leur pays d'origine, certaines conclusions ultérieures du Comité exécutif ont entériné la légitimité de l'intérêt du HCR dans les conséquences du rapatriement et le suivi des rapatriés. Dans le cadre de ses responsabilités, le HCR s'engage à assurer la protection et à fournir une assistance aux rapatriés dans leur pays d'origine, et à suivre les opérations de rapatriement. En outre, le HCR peut jouer un rôle clé dans le renforcement des capacités au travers de programmes de formation, du développement d'infrastructures et d'un soutien matériel. En cas de signes ou d'éléments de preuves indiquant que la liberté ou la sécurité des rapatriés sont menacées, le HCR doit, dans le cadre du suivi des rapatriés, faire le maximum pour remédier à cette situation et soulager les difficultés des rapatriés. Le HCR doit intervenir lorsque des cas de discrimination ou de violation des droits humains graves sont révélés. Si les problèmes et les violations ne relèvent pas d'un cas isolé et risquent de se reproduire à l'avenir, le HCR cesse d'encourager le rapatriement jusqu'à ce que les problèmes soient résolus. Si l'intervention du HCR ne parvient pas à résoudre le problème et à prévenir le risque de nouveaux préjudices, et si ce risque est grave et imminent, certains acteurs compétents peuvent être amenés à prendre des mesures garantissant que les rapatriés concernés puissent quitter le pays pour rechercher, une fois encore, la sécurité au titre de réfugiés. Dans des situations spécifiques, ces actions peuvent envisager des solutions de réinstallation.

Pour les réfugiés, une solution durable est celle qui met fin au cycle de déplacement et résout leurs difficultés, leur permettant ainsi de mener une vie normale. La recherche de telles solutions est cruciale pour la protection internationale et constitue le cœur du mandat du HCR depuis sa création. Parmi ces solutions, on trouve le rapatriement librement consenti, qui permet aux réfugiés de retourner dans leur pays d'origine en toute paix et dignité, leur permettant de bénéficier à nouveau de la protection de leur État. L'intégration sur place est une autre solution, où les réfugiés s'intègrent sur le plan juridique, économique et social dans le pays hôte, y obtenant également une protection. Enfin, la réinstallation offre aux réfugiés la possibilité d'être transférés, après un processus de sélection, vers un État tiers qui accepte de les accueillir en tant que réfugiés avec un statut de résident permanent.

CHAPIII. PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE DE RECHERCHE

III.1. Justification du choix du sujet

Dans le contexte du Burundi, le processus de rapatriement des réfugiés soulève des enjeux psychosociaux cruciaux qui influencent non seulement la décision de retour, mais aussi la réinsertion des rapatriés dans leur milieu d'origine. Les rapatriés font face à des défis tels que le stress, l'anxiété et des sentiments de vulnérabilité psychique, qui compliquent leur réintégration (Bakker et al., 2016). En effet, la compréhension des trajectoires d'exil et des facteurs déterminants du retour sécurisé et digne est essentielle pour élaborer des politiques publiques adaptées (UNHCR, 2021).

Le processus de rapatriement des réfugiés est un phénomène complexe, surtout dans des contextes fragiles comme celui du Burundi. Alors que des millions de personnes ont été contraintes de fuir leur pays d'origine en raison de conflits, le retour dans leur milieu d'origine ne constitue pas nécessairement un retour à la normale. Au contraire, ce processus est souvent entaché de nombreux défis psychosociaux qui peuvent affecter la santé mentale et le bien-être des rapatriés

Le Burundi est un des pays les plus pauvres au monde. Il est classé au 185ième rang sur 189 pays sur l'indice de développement humain (IDH 2018, PNUD – actualisé 2019), et classé 44ième/54 pays africain par l'Ibrahim Index (2019) du fait des faiblesses de l'État de droit et l'étroitesse de l'espace politique, le Burundi demeure un des pays les moins avancés du monde. D'après le Global Conflits Risk Index (GCRI) de la Banque Mondiale, le profil particulièrement fragile du Burundi est passé, ces dernières années d'une situation de conflit d'intensité moyenne à un pays caractérisé par une extrême fragilité institutionnelle, socioéconomique et environnementale.

Le produit intérieur brut (PIB) par habitant est de 221.5 USD et environ 80% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. L'Indice de Pauvreté Multidimensionnel établi par le PNUD est de 75,1 % signifiant que près de 8,1 millions de personnes (sur une population de 12,3 millions dont 65 % ont moins de 25 ans) vivent en situation de pauvreté multidimensionnelle. La progression du PIB est trop lente pour rattraper un des taux de croissance démographique les plus élevés d'Afrique subsaharienne et du monde (3,5 % par an, avec un taux de natalité de 6,4 enfants par femme) pour un des pays les plus densément peuplés au monde : 470 habitants/km2 (faiblement urbanisé : 14,4 %). Au niveau politique, après les élections générales de 2020, le président a appelé les Burundais vivant en exil à rentrer au pays - ce qui a contribué à un plus grand nombre de retours volontaires depuis juillet 2020.

En outre, les relations du Burundi avec les pays voisins, ainsi qu'avec l'UE, se sont améliorées, la levée des mesures appropriées en vertu de l'article 96 de l'accord de Cotonou sur le Burundi en février 2022, étant le développement positif le plus récent. Le rapatriement volontaire reste une priorité politique cruciale pour le gouvernement burundais. Cependant, les conditions au sein du Burundi ne sont pas propices à un retour à grande échelle - 1,8 million de Burundais - 15 % de la population - ont besoin d'une aide humanitaire, en grande partie en raison de vulnérabilités structurelles nécessitant des interventions de développement à long terme. (ISTEEBU, 2020)

III.2. Problématique

Selon le rapport de l'Union européenne 2023 l'histoire des Grands Lacs est caractérisée par des déplacements forcés à grande échelle dus à l'instabilité politique, aux conflits armés, aux tensions ethniques et au contrôle des terres et des ressources naturelles. Dans la plupart des cas, ces facteurs de déplacement sont interconnectés, superposés et interdépendants. Les déplacements au sein de la région se sont produits en plusieurs vagues au fil des ans, après des vagues de violence sans précédent, de crise chronique et d'instabilité politique. Le nombre de personnes déplacées dans la région des Grands Lacs est important. De nombreux mouvements de réfugiés ont été observés le long de l'axe vertical Ouganda/Tanzanie, en passant par le Rwanda, la République Démocratique du Congo (RDC) et le Burundi. La RDC semble accueillir le plus grand nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays (5 768 110 de personnes déplacées)[2] , tandis que l'Ouganda accueille le plus grand nombre de réfugiés (1 501 552)[3]. La tendance générale est que les personnes déplacées se déplacent des pays "d'origine" (Burundi, RDC et Rwanda), vers les pays "hôtes" (Tanzanie et Ouganda). Au début de l'année 2023, les cinq pays accueillaient collectivement plus de 2 millions de réfugiés. L'Ouganda en compte de loin le plus grand nombre, suivi par la RDC avec 523 174[4] , la Tanzanie avec 247 965[5] réfugiés, le Rwanda avec 126 91911[6] et le Burundi avec 84 648 réfugiés[7]. La situation des réfugiés burundais approche de

[2] Country - Democratic Republic of the Congo (unhcr.org)

[3] Country - Uganda (unhcr.org)

[4] Country - Democratic Republic of the Congo (unhcr.org)

[5] Country - Democratic Republic of the Congo (unhcr.org)

[6] Country - Tanzania (United Republic of) (unhcr.org)

[7] Country - Tanzania (United Republic of) (unhcr.org)

sa huitième année. Plus de 259 279 réfugiés burundais continuent d'être accueillis par quatre principaux pays d'asile, la RDC, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda (au 31 janvier 2023). La Tanzanie continue d'accueillir la plus grande population de réfugiés burundais avec quelque 166 665 réfugiés, dont la quasi-totalité vit dans l'est du pays dans les camps de Ndutu, Mtendeli et Nyarugusu. Au Rwanda, la grande majorité des 48 420 réfugiés burundais résident dans le camp de Mahama alors que le reste vit dans des zones urbaines, principalement à Kigali et Huye. La RDC accueille quelque 43 352 réfugiés burundais, principalement dans les sites de Lusenda et Mulongwe dans la province du Sud-Kivu, d'autres vivants dans des communautés des provinces du Katanga, du Maniema et du Nord-Kivu. Quelque 40 630 réfugiés burundais résident en Ouganda, la grande majorité dans le camp de Nakivale, d'autres vivants dans le camp d'Oruchinga et dans les zones urbaines.

Dans la région, les cinq pays ont signé la Convention de 1951 sur les réfugiés et le Protocole de 1967, la Convention de l'Organisation de l'Unité Africaine et la Convention de Kampala. L'Union Africaine a déclaré que 2019 serait l'année des "Réfugiés, rapatriés et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays : Vers des solutions durables au déplacement forcé en Afrique." Malgré ce large dispositif normatif, les pratiques d'accueil diffèrent considérablement, entre une interprétation actuellement stricte d'un modèle basé sur les camps en Tanzanie, des établissements ruraux en Ouganda et des mouvements progressifs vers des cadres sans camps au Burundi et au Rwanda. En termes de solutions durables, la région a connu l'offre unique de naturalisation de la Tanzanie, ainsi qu'une forte pression pour les retours de la Tanzanie vers le Burundi, avec des résultats limités.

Dans ce même rapport, les réfugiés burundais sont confrontés à de multiples risques de protection, notamment la non-reconnaissance du primatie en Tanzanie (entraînant le non-enregistrement des réfugiés burundais), la violence basée sur le genre (GBV), y compris le "sexe de survie" et les mariages précoces en raison de l'accès limité aux options de subsistance, les fermetures d'écoles, les problèmes de santé mentale et psychosociaux (dépressions, manque de perspectives, etc.), les abris surpeuplés, le manque d'approvisionnement en énergie domestique et la réduction de l'aide humanitaire.

Les enfants réfugiés - plus de 50 % de la population réfugiée - sont exposés à des risques de protection de l'enfance, notamment la violence, l'exploitation, la négligence et les abus. La situation des enfants non accompagnés et séparés est particulièrement préoccupante, car de nombreux adolescents ont de plus en plus recours à des mécanismes d'adaptation négatifs (tels que la prostitution, la toxicomanie, les grossesses précoces). Partout donc, les réfugiés et déplacés continuent à servir de masses de

manœuvre politique manipulées de l'intérieur ou de l'extérieur par les élites au pouvoir ou des groupes politiques concurrents. Les éléments et témoignages accumulés rendent inacceptables toutes les versions qui, d'une manière ou d'une autre, partagent a posteriori les torts en invoquant des comportements irresponsables ou critiquables de la part des réfugiés et déplacés, certains d'entre eux faisant eux-mêmes régner la terreur vis-à-vis de leurs congénères (brutalités au sein des camps, relais des partis ou milices, existence de mafias organisées dans les camps).

Pour être généralement fondés, ces propos ne peuvent minorer la violence originelle qui les a collectivement plongés đans la détresse et doivent eux-mêmes être considérés comme des caractéristiques construites du processus d'exclusion des victimes des conflits armés. La projection sur les réfugiés et déplacés d'une image dévalorisée n'est que le pendant du travail de réhabilitation ct ou de blanchiment de ceux qui prétendent incarner l'ordre et la légitimité. Saisir les réfugiés et les victimes parquées(Exilés, réfugiés, déplacés en Afrique centrale et orientale, 2004)

Suite aux élections générales de 2020 au Burundi, à la mise en place du nouveau gouvernement et à l'appel du Président pour que les Burundais vivant en exil reviennent, le taux de retours volontaires a considérablement augmenté. Le dialogue entre les parties prenantes au Burundi et dans les pays hébergeant les réfugiés (notamment la Tanzanie, le Rwanda, l'Ouganda et la RDC) a repris à travers les réunions des commissions tripartites pour le rapatriement volontaire des réfugiés burundais facilitant ainsi les rapatriements volontaires. Depuis 2020, le Burundi a connu des développements politiques positifs qui ont abouti à des changements significatifs dans les relations avec les pays de la région (notamment les membres de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Est) et les autres partenaires internationaux. C'est dans ce contexte d'ouverture que l'UE a levé les mesures appropriées en application de l'article 96 de l'Accord de Cotonou.

Le Burundi a, au cours des derniers mois, reconfirmé l'agenda du rapatriement volontaire comme une priorité politique. Cependant, les conditions à l'intérieur du Burundi ne peuvent être considérées comme propices à un retour massif. La situation socio-économique reste préoccupante avec un sous-développement accru et une diminution des services de base, une dépréciation de la monnaie locale qui a entraîné une diminution de la capacité à importer des biens essentiels, l'inflation des prix. Le Plan de réponse humanitaire 2022 faisait référence à 2,74 millions de personnes ayant besoin d'assistance, sur une population totale d'environ douze millions de personnes. Malgré les défis socio-économiques,

le rapatriement volontaire des réfugiés burundais, commencé en septembre 2017 avec des Burundais revenant principalement de Tanzanie, s'est intensifié avec l'appel au retour lancé en 2020.

Depuis 2017, 207 561 réfugiés ont regagné le pays (dont 118 100 depuis 2020). Si l'on considère que les zones où les retours sont les plus nombreux figurent également parmi les zones les plus pauvres du Burundi, qui est lui-même l'un des pays les plus pauvres du monde, la pression exercée sur les services de base déjà gravement insuffisants et les ressources naturelles limitées deviendra intenable. Par conséquent, une protection et une assistance accrues sont nécessaires pour assurer la durabilité des retours et éviter les mouvements secondaires. Pour assurer le retour et la réintégration durables des réfugiés burundais provenant de quatre principaux pays d'asile (Tanzanie, Rwanda, République démocratique du Congo et Ouganda), le HCR, le PNUD, le ministère burundais de l'Intérieur, du développement communautaire et de la sécurité publique, avec les principaux acteurs humanitaires et du développement, ont élaboré un premier plan conjoint de retour et de réintégration des réfugiés (JRRRP) en 2019. Ce plan a été mis à jour en 2020 et en 2021. Il couvrait à la fois les secteurs humanitaires et ceux orientés vers le développement pour soutenir le retour des réfugiés burundais en toute sécurité et dignité, et promouvoir leur résilience et leur réintégration durable. La situation des réfugiés et des rapatriés burundais nécessite une approche globale pour assurer sa durabilité. Au niveau régional, il est nécessaire de relever les défis des déplacements dans les pays d'accueil/d'origine car les réfugiés/retournés peuvent être un facteur de déstabilisation supplémentaire dans un environnement politique et social déjà fragile. C'est dans cette optique que la Commission européenne a approuvé en décembre 2022 la Décision de financement d'un projet régional visant à fournir des solutions durables pour les réfugiés et les rapatriés burundais dans la région des Grands Lacs. Cette action dotée d'un budget de 40 000 000 EUR se sera mise en œuvre dans les pays d'asile de la région des Grands Lacs (Rwanda, RDC, Tanzanie et Ouganda) ainsi qu'au Burundi comme pays de retour.

Selon les enquêtes menées en avril 2023 auprès de répondants burundais rentrés au Burundi entre 6 mois et 2 ans avant la date de l'entretien. 18 % des répondants étaient restés moins de deux ans à l'étranger, 35 % entre deux et cinq ans et 47 % plus de cinq ans. La majorité des personnes interrogées sont rentrées au Burundi depuis la Tanzanie (73 %), l'Ouganda (13 %), le Rwanda (8 %), la République Démocratique du Congo (4 %) et le Kenya (1 %). Un peu plus de la moitié des répondants sont des femmes (53 %) et sont âgés de 35 ans ou plus (55 %). Les niveaux d'éducation sont peu élevés, la plupart n'ayant pas été scolarisés (54 %) et 41 % ayant fréquenté uniquement l'école primaire

Les entretiens ont été menés dans trois provinces : Muyinga (35 %), Ruyigi (33 %) et Makamba (33 %). Les répondants sont le plus souvent retournés dans leur province d'origine (81 %) ou dans celle où ils avaient séjourné avant de partir (10 %) ; 9 % sont retournés dans un endroit complètement nouveau. A Makamba, une proportion plus élevée de répondants étaient des femmes (70 %), par rapport à Muyinga (55 %) et Ruyigi (33 %). Cela peut s'expliquer du fait que, dans cette province, beaucoup d'hommes étaient engagés dans des activités de pêche au moment de l'enquête. Les personnes interrogées à Makamba étaient également plus âgées (63 % avaient 35 ans ou plus) qu'à Muyinga (56 %) et Ruyigi (45 %). Tandis que presque la plupart des répondants interrogés à Ruyigi étaient revenus de Tanzanie (96 %), ceux interrogés á Makamba revenaient également de RDC (12 %) et, à Muyinga, beaucoup d'entre eux revenaient d'Ouganda (36 %) et du Rwanda (23 %). Cela reflète en grande partie la proximité de ces provinces avec les pays voisins. Les différences entre les personnes interrogées dans chaque province doivent être prises en compte lors de l'interprétation des résultats.

D'après une enquête menée dans les trois provinces de Muyinga, Makamba et Ruyigi, la situation d'accès au logement est le problème le plus fréquemment cité par les personnes interrogées à leur retour. A Muyinga, une majorité a également évoquée des difficultés d'accès à la nourriture et à l'eau (72 %). A Makamba, les rapatriés ont été confrontés à des difficultés liées à l'acceptation par la communauté (23 %) et à des sentiments d'échec et de honte (20 %) plus que dans les autres provinces. Cela peut s'expliquer par le fait que, à Makamba, une forte proportion des répondants étaient des femmes et/ou par le fait que les personnes interrogées ont passé plus de temps en dehors du Burundi : 64 % ont passé plus de 5 ans à l'étranger, contre 38 % à Muyinga et à Ruyigi. De plus, seulement 42 % des personnes interrogées à Makamba ont déclaré entretenir des liens forts avec leur famille et amis depuis leur retour contre 87 % et 81 % à Muyinga et à Ruyigi (HCR, 202). Les données suggèrent qu'il serait nécessaire de mettre en place des programmes visant à assurer l'accès aux besoins de bases tels que le logement, la nourriture et l'eau, à renforcer les liens sociaux ou communautaires des rapatriés dans ces provinces ainsi qu'à lutter contre la stigmatisation à laquelle les femmes rapatriées peuvent être confrontées. L'étude des trajectoires d'exil, de rapatriement et de réinsertion des rapatriés est extrêmement riche et profondément humaine. Elle peut aider à développer une meilleure compréhension des vies et des expériences des rapatriés, et à aider les décideurs à créer des politiques publiques plus équitablement adaptées. Ainsi, une question générale de cette étude consiste à savoir

comment les rapatriés vivent-ils le processus d'exil, de retour et de leur la réinsertion dans leur pays d'origine? Les questions spécifiques de cette étude sont respectivement les suivantes:

- Quels sont facteurs psychosociaux qui influencent la décision des rapatriés de retourner dans leur pays d'origine ?
- Quelles sont les expériences des rapatriés en matière de réinsertion psychosociale dans leur pays d'origine ?
- Quelle est le niveau de satisfaction par rapport aux interventions communautaires

III.3. LES OB JECTIFS

L'objectif général de notre recherche est de comprendre des mécanismes psychosociaux dans le processus d'exil, de rapatriement et réinsertion des rapatriés.

Objectifs spécifiques

- Identifier les défis auxquels sont confrontés les rapatriés lors du processus d'exil, de retour dans leur pays d'origine ;
- Analyser les facteurs psychosociaux qui influencent la décision des rapatriés de retourner dans leur pays d'origine ;
- Identifier les expériences des rapatriés en matière de réinsertion psychosociale dans leur pays d'origine.
- Quel est le niveau de satisfaction des rapatriés par rapport aux programmes et les politiques

III.4. METHODOLOGIE

III.4. 1. Méthode

Une approche appropriée pour étudier les trajectoires d'exil, de rapatriement et de réinsertion des rapatriés serait probablement la méthode qualitative. Elle offre la possibilité de comprendre les expériences individuelles et collectives des rapatriés, ce qui n'est pas toujours possible en utilisant des approches quantitatives. Elle permet d'analyser les perceptions et les représentations des rapatriés, leur culture et leur histoire, de manière contextuelle et dynamique. Elle peut faciliter l'exploration des ressorts et des facteurs qui affectent le processus de rapatriement et de réinsertion, comme les liens sociaux, la politique, le contexte économique et les pratiques culturelles. Elle offre une compréhension

plus profonde du processus d'adaptation et d'intégration des rapatriés à leur pays d'origine, y compris les difficultés et les succès de ce processus.

Pour ce faire, nous avons opté pour une méthodologie de recherche qualitative peut être très appropriée pour la recherche dans le processus de réinsertion des réfugiés car elle s'intéresse à l'individu dans sa complexité et son unicité plutôt qu'à la découverte de lois universelles à caractère normatif (Ponterotto, 2005**).**

- ***Exploration des défis personnels et contextuels***

Les défis auxquels sont confrontés les rapatriés lors du retour dans leur pays d'origine sont souvent nuancés et varient considérablement d'une personne à l'autre. La méthode qualitative, par le biais d'entretiens approfondis permet de saisir la complexité des expériences individuelles et des contextes uniques, ce qui est essentiel pour comprendre les obstacles spécifiques rencontrés.

- ***Analyse des facteurs psychosociaux***

Les décisions des rapatriés de retourner dans leur pays d'origine sont influencées par divers facteurs psychosociaux, notamment les sentiments d'appartenance, les expériences traumatiques passées, et les dynamiques familiales ou communautaires. Les méthodes qualitatives, comme les entretiens semi-structurés, permettent d'explorer ces facteurs de manière approfondie en recueillant des témoignages personnels et en examinant comment ces facteurs interagissent pour influencer les décisions des individus.

- ***Identification des expériences de réintégration***

La réintégration psychosociale est un processus complexe qui peut varier grandement en fonction des ressources personnelles et des soutiens sociaux disponibles. En utilisant des méthodes qualitatives, telles que les entretiens approfondis et les études de cas, on obtient des perspectives détaillées sur les expériences vécues des rapatriés. Cette approche permet de comprendre comment les individus naviguent dans le processus de réinsertion et d'identifier les facteurs qui facilitent ou entravent cette réintégration.

- ***Évaluation de la Satisfaction vis-à-vis des Programmes et Politiques***

Pour évaluer le niveau de satisfaction des rapatriés vis-à-vis des programmes et politiques en place, il est crucial d'obtenir des retours détaillés et personnels. Les enquêtes qualitatives pourraient capturer entièrement les nuances des opinions et des expériences individuelles. Les entretiens permettent aux participants d'exprimer leurs opinions et leurs ressentis de manière plus détaillée, offrant ainsi une compréhension plus riche des aspects des programmes et politiques qui sont perçus comme efficaces ou insuffisants.

- ***Flexibilité et Adaptabilité****:*

La méthode qualitative offre une flexibilité nécessaire pour explorer des dimensions imprévues qui pourraient émerger au cours de la recherche. Cela est particulièrement pertinent dans un contexte où les processus d'exil et de réinsertion peuvent être influencés par des facteurs émergents ou des dynamiques changeantes.

III.4.2. Techniques d'enquête

Les méthodes appropriées pour collecter des données qualitatives sur la perception et l'expérience vécue par les rapatries sera fait par les entretiens. Les entretiens me permettront d'obtenir des informations personnelles sur les trajectoires de réinsertion. Nous avons commencé par identification des programmes de réintégration pour les rapatriés à Makamba, en nous concentrant sur les zones où ces rapatriés sont fréquemment réinsérés. Nous avons également cherché les organisations communautaires et les réseaux de rapatriés présents dans ces zones. Ensuite, nous avons contacté les organisations responsables des programmes de réintégration ou travaillantes avec les communautés de rapatriés dans les communes de Makamba (Kibago, Kayogoro, Makamba et Nyanza-Lac) en expliquant l'objet de notre recherche et sollicitant leur coopération pour identifier des participants potentiels.

Par la suite, nous nous sommes rendus dans les lieux de rassemblement des rapatriés, tels que les centres de réinstallation et les centres communautaires, pour recruter des participants en personne. Nous avons présentés les objectifs de notre recherche et invitant les personnes intéressées à y participer.

III.4.3. Population d'enquête

Notre enquête ciblera les personnes ayant passé au moins deux ans après leur rapatriement dans leurs communautés ou sur les sites de réinsertion, spécifiquement dans les communes de Nyanza-Lac, Makamba, Kibago et Kayogoro. Nous inclurons les rapatriés ayant bénéficié d'interventions d'organisations humanitaires telles que l'aide alimentaire, le logement, l'éducation, ou l'accès aux soins de santé, afin d'évaluer l'efficacité de ces interventions. Nous allons également faire des entretiens avec les rapatriés qui n'ont pas reçu d'assistance psychosociale, ainsi que ceux qui sont actuellement en processus de réintégration dans leur milieu d'origine. La province de makamba a été choisi du fait qu'elle est parmi les provinces frontaliers des pays qui accueillent les refugies du Burundi (Tanzanie te RDC). Nous avons travaillé sur quatre cas en provenance de ces quatre communes, donc un cas pour chaque commune.

III.4.4. Echantillonnage

Dans notre recherche, l'utilisation de l'échantillon intentionnel dans l'étude des facteurs psychosociaux de la réinsertion des rapatriés est cruciale car elle m'a permis de cibler spécifiquement les individus qui ont vécu cette expérience, en m'offrant ainsi des connaissances plus précis et pertinents sur leurs besoins, leurs défis et leurs ressources. Cela a favorisé une compréhension approfondie des dynamiques psychologiques et sociales liées à la réinsertion des rapatriés. Cela permettra aussi de sélectionner les participants qui représentent une diversité de contextes et d'expériences vécues lors de la réinsertion.

CHAPITRE IV : PRESENTATION DES DONNEES, ANALYSE ET DISCUSSION DES RESULTATS

IV.1. PRESENTATION DES DONNEES

IV.1.1. CAS DE win.se

Win.se est un homme marié de deux enfants qui a 33 ans. Dans son entretien par rapport à l'exil au rapatriement et à la réinsertion, il disait : Ce qui nous a poussés à fuir notre pays natal était la guerre qui sévissait. Les massacres sanglants et les meurtres sauvages ont entraîné notre fuite. Nos parents ont décidé de quitter le pays en 1993, peu après la mort du Président Melchior Ndadaye. Bien que nous fussions encore jeunes, on nous a expliqué les raisons de notre exil.

Nous avons rencontré de nombreuses difficultés en chemin : chaque personne se retrouvait seule, personne n'attendait personne. Les cris et les tirs résonnaient soudainement, et chacun courait dans une direction différente. On nous a dit que certains enfants étaient transportés dans des paniers, tandis que moi, j'ai été porté sur le dos. Dans les camps de réfugiés, il y avait beaucoup d'orphelins. D'autres personnes s'occupaient d'eux, mais ces enfants ignoraient souvent d'où ils venaient car ils avaient grandi sans informations sur leurs familles. De nombreux réfugiés sont morts avant d'atteindre leur destination, certains noyés dans des rivières comme la Maragarazi. C'était une situation horrifique et déplorable. Ceux qui avaient perdu leurs proches souffraient de troubles psychologiques, comme les rescapés ayant assisté à la mort de leurs proches. Accueillir les réfugiés était extrêmement difficile à cette époque.

Les défis dans les camps de réfugiés étaient nombreux : la faim, le manque de logement approprié avant l'arrivée des tentes, et la présence de malfaiteurs qui kidnappaient les enfants pour les tuer et leur prélever le sang. Les cadavres étaient fréquents. Le matin, on découvrait les corps des personnes enlevées pour être vidées de leur sang. La sécurité était inexistante et les maladies, telles que le choléra, étaient courantes à cause de l'insalubrité et du nombre élevé de réfugiés, avec des familles de plus de dix membres. Les toilettes étaient des trous creusés à même le sol, aggravant encore les problèmes sanitaires. Plus tard, des organisations ont commencé à apporter leur aide aux réfugiés, mais la saison des pluies compliquait la situation : nous vivions dans de petites maisons en herbe ou dans des tentes. La vie d'un réfugié était très difficile car il n'était pas chez soi.

La culture du pays d'asile ne permettait pas aux réfugiés de couper du bois ou des branches. L'UNHCR fournissait de la nourriture, mais pour certains, celle-ci ne suffisait pas jusqu'au jour suivant. La faim devenait donc un problème majeur, entraînant des vols de nourriture entre réfugiés. Les différences culturelles entre le pays d'asile et notre pays d'origine étaient marquées. Les règles étaient strictes : sortir du camp pouvait entraîner la prison et la maltraitance. En comparaison, dans notre pays natal, nous avions la liberté de cultiver. Les réfugiés ne pouvaient pas cultiver de champs ni avoir de bois de chauffage, et la nourriture était rationnée. La liberté était inexistante et nous vivions constamment dans l'attente d'une aide alimentaire insuffisante.

La vie sociale était très différente de celle du Burundi. Les réfugiés, venant de diverses nationalités telles que burundais, congolais ou rwandais, s'entraidaient et se soutenaient mutuellement malgré les différences ethniques ou régionales. Les échanges de produits alimentaires et d'autres ressources étaient fréquents et non discriminatoires, favorisant des relations amicales qui perdurent même aujourd'hui.

Nous avons décidé de revenir au Burundi après la fin de la guerre en 2005, lorsque le président Pierre Nkurunziza a annoncé qu'il souhaitait rapatrier gratuitement tous les réfugiés burundais. Chaque famille pouvait s'inscrire de manière volontaire avec un budget de 50 000 francs par personne. La paix étant rétablie au Burundi, nous avons attendu jusqu'en 2009 pour nous assurer que la guerre était réellement terminée. Une fois certains de la fin des hostilités, nous nous sommes inscrits pour revenir dans notre pays natal, ce qui a été facilité par la gratuité du rapatriement.

Après notre décision de retour, la première préoccupation était la faim. Nous nous demandions où vivre, comment construire une maison, élever les enfants, et gérer notre vie sociale et culturelle ainsi que les champs. Heureusement, l'État a fourni des vivres et des toiles pendant trois mois, mais après cette période, la famine est devenue une préoccupation. La situation était difficile car nous étions nouveaux et sans amis, avec tous les changements à affronter.

Un autre défi après notre arrivée au Burundi était la perte de nos terres cultivables, qui sont encore en litige. Notre père avait tenté de construire une petite maison mais a été empêché à plusieurs reprises, et l'argent que nous avions reçu a été utilisé pour régler cette affaire.

La pauvreté nous a frappés, avec une famine sévère et des maladies comme l'anémie dues à une alimentation insuffisante pendant environ deux ans. Les critiques des voisins ne faisaient qu'ajouter à notre détresse. Ce sont les écoles qui ont pu nous aider à surmonter ces difficultés.

Nous avons éprouvé des difficultés à nous adapter socialement au Burundi. La discrimination et le rejet étaient fréquents, et nous avons eu peur d'entretenir des relations avec les voisins, craignant leur désapprobation. Nous avions aussi peur d'accepter leur nourriture en l'absence de champs pour cultiver. Les critiques sur notre prétendue incapacité à travailler la terre ont exacerbé notre malaise. Nous étions nostalgiques de la solidarité et de l'entraide que nous avions connue en exil. Néanmoins, avec le temps, en nous rencontrant dans les églises, les écoles et les puits, nous avons commencé à nous adapter et à changer de mentalité.

En matière de vie économique, nous avons reçu de l'aide de diverses organisations, telles que l'UNICEF, qui a fourni du matériel scolaire pour nos enfants et payé leur minerval, et la Croix-Rouge, qui a fourni des vivres, du matériel de cuisine et des nattes. L'Organisation World Vision a également apporté son soutien. La CAPAMI nous a formés pour guérir nos blessures psychologiques. Aujourd'hui, nous sommes en meilleure forme, nous nous affirmons et nous participons à diverses activités pour assurer notre survie

En général, lorsqu'on arrive dans un nouvel environnement, les difficultés sont nombreuses avant de s'adapter. Le manque d'aide adéquate et les périodes de misère peuvent durer deux ou trois ans avant de voir les résultats des cultures. Cependant, la vie au Burundi est plus favorable comparée à celle en camp de réfugiés, bien que les défis ne manquent pas. En exil, la liberté était limitée : les expressions étaient contrôlées, et les recensements étaient fréquents. Ici, nous gérons nos affaires, cultivons, faisons de l'élevage et du commerce. Toutefois, de nombreux rapatriés n'ont pas pu poursuivre leurs études ou trouvent difficilement du travail. Nous appelons l'État et les organisations comme l'UNICEF à fournir un soutien supplémentaire pour intégrer professionnellement les réfugiés, car le taux de chômage est élevé et constitue un problème sérieux.

Nous demandons également la création d'associations de rapatriés pour soutenir les activités économiques et sociales, échanger des idées, et fournir des formations pour la gestion et la guérison des blessures psychologiques.

IV.1.2.Cas de NDU.S

NDUS.S est un homme de 34ans père de trois enfants, elle vivait avec sa femme sur sa colline natale. Voici ses propos en répondant en notre guide d'entretiens. Nous avons décidé de quitter le Burundi pour la Tanzanie en suivant l'exemple des autres. Cependant, notre voyage a été semé de difficultés, notamment lors de notre déplacement vers Kagunga. Nous avons dû passer trois semaines avant de pouvoir prendre un bus en direction du camp de réfugiés.

La vie en exil était très difficile, un véritable parcours semé d'embûches. Lorsque nous sommes arrivés en Tanzanie, l'accueil chaleureux des habitants semblait prometteur. Leur culture, bien que différente à bien des égards, offrait des échos familiers de notre propre pays. Cependant, cette illusion de sécurité s'est rapidement évanouie, laissant place à un profond désespoir.

Après quelques jours, nous avons alors réalisé que notre situation était plus précaire que nous ne l'avions imaginé. Les ressources étaient rares et le manque de vivres a rapidement engendré une tension palpable. Les enfants, affamés et fatigués, scrutaient l'horizon à la recherche de quelque chose à manger. Chaque repas manqué était une petite défaite, un rappel cruel de notre vulnérabilité.

Passé la nuit dans une plantation de bananiers fut une expérience troublante. La nuit tombée, le chant des grillons était le seul bruit réconfortant dans cette obscurité oppressante. Nous nous sommes entassés entre les troncs, essayant de trouver un semblant de confort, mais l'angoisse nous rongeait. Les souvenirs de notre terre natale, de nos proches laissés derrière nous, revenaient en bouffées douloureuses. Chaque ombre projetée par la lune semblait murmurer des souvenirs de traumatismes que nous tentions de fuir.

Les jours suivants, nous avons cherché désespérément des moyens de subvenir à nos besoins. Nous avons tenté de tisser des liens avec les villageois, espérant qu'ils pourraient nous aider. Parfois, ils acceptaient de partager un peu de nourriture, mais souvent, ils avaient eux-mêmes peu à offrir. Le regard des autres, un mélange de compassion et d'indifférence, était un rappel constant de notre situation précaire.

La lutte pour la survie quotidienne s'accompagnait d'un poids émotionnel écrasant. Chaque petit échec, chaque obstacle nous enfonçait un peu plus dans un sentiment d'impuissance. Nous avions été contraints de fuir, il semblait que nous étions piégés dans un cycle sans fin de désespoir.

Pourtant, au milieu de cette adversité, il y avait des moments de solidarité. Les gens partageaient des histoires de leurs propres luttes, créant ainsi un lien invisible entre nous. Ces échanges, bien que teintés de douleur, étaient une source de réconfort. Ils nous rappelaient que nous n'étions pas seuls dans cette lutte. Ensemble, nous tentions de reconstruire une petite part de notre dignité, malgré les défis qui semblaient insurmontables.

L'exil, bien qu'un chapitre sombre de notre vie, a révélé la résilience de l'esprit humain. Nous avons appris à apprécier les petites choses, à savourer chaque morceau de nourriture et chaque sourire échangé. Même dans les moments les plus sombres, une lueur d'espoir persistait, celle de retrouver un jour notre place dans le pays natale le Burundi. Nous n'avons pas reçu d'aide des organisations humanitaires : malgré nos inscriptions, aucune assistance ne nous a été fournie. Dans les camps de réfugiés, les langues principales étaient le swahili et le kirundi. Comme nous ne parlions que kirundi, il était difficile d'établir des contacts avec d'autres personnes.

À notre retour, nos voisins nous ont accueillis chaleureusement. Bien que nous ne possédions ni houe ni machette, ils nous ont prêté tout le nécessaire. Nous n'avions pas de capital pour commencer une activité commerciale, mais nous avons pu obtenir des prêts qu'on nous a permis de rembourser.

Il n'y a pas de raison spécifique qui nous a motivés à retourner au Burundi ; c'est avant tout le plaisir de retrouver notre pays natal qui nous a poussés à rentre

IV.1.3. Cas de NTA.V

NTA .V est une femme de 38 ans, elle disait : Nous avons décidé de fuir notre pays en raison des difficultés croissantes de notre vie quotidienne. La violence, la précarité et l'incertitude étaient devenues insupportables. Des rumeurs circulaient, promettant une vie plus facile pour les réfugiés. Ces promesses, bien que vagues, ont suffi à nous pousser à partir, espérant un avenir meilleur.

Cependant, à notre arrivée, la réalité était bien différente. Nous avons été accueillis avec méfiance et hostilité. Beaucoup nous reprochaient d'avoir fui la paix, interprétant notre départ comme un abandon. On nous dépouillait de nos biens, et malgré nos tentatives de nous intégrer, nous étions souvent confrontés à des regards désapprobateurs.

Les conditions de vie dans le camp étaient épouvantables, mais nous devions faire preuve de résilience. Chaque jour, nous étions reconnaissants pour la nourriture que nous recevions, même si elle était souvent insuffisante et peu variée. C'était notre seul choix dans un environnement hostile.

Les différences culturelles entre le Burundi et la Tanzanie étaient frappantes. Les modes de communication étaient radicalement différents : ici, les gens étaient plus directs, parfois même brusques. Les styles vestimentaires, influencés par des normes locales, nous faisaient nous sentir encore plus étrangers. Chaque interaction devenait un défi, une tentative de naviguer à travers des malentendus. Ces obstacles compliquaient notre intégration et alimentaient notre sentiment d'isolement.

Malgré les défis, nous avons essayé d'améliorer notre vie sociale. Nous avons formé des liens avec d'autres réfugiés partageant des histoires similaires, cherchant ensemble à surmonter les difficultés quotidiennes. Cependant, la maltraitance que nous subissions, les violences physiques et les expulsions répétées pesaient lourdement sur nos épaules. Ce climat de peur et d'incertitude a fini par nous convaincre qu'il était préférable de rentrer chez nous. L'idée de quitter cet exil amer était un soulagement, mais elle était aussi teintée d'inquiétude.

À notre retour au Burundi, un nouveau chapitre s'ouvrait, mais il était tout aussi troublant. Nous redoutions d'être discriminés par nos voisins, d'être perçus comme des étrangers dans notre propre pays. Les relations sociales étaient tendues ; personne ne semblait vraiment intéressé par notre histoire ou notre souffrance. Chaque interaction semblait marquée par un mépris sourd, une indifférence à notre égard. Le sentiment de rejet était palpable, et nous avons longtemps ressenti le poids de notre statut de rapatriés.

Heureusement, des organisations humanitaires ont rapidement compris nos besoins et ont mis en place des programmes pour nous aider à nous réinstaller. Leur soutien a été crucial. Grâce à des formations et à des ressources fournies, nous avons pu retrouver peu à peu notre place dans la société. Ces efforts ont facilité notre réinsertion sociale, nous permettant d'accéder à de nouvelles opportunités.

Ainsi, bien que notre voyage ait été semé d'embûches, il a également été un parcours d'apprentissage. Nous avons appris la valeur de la solidarité et l'importance de la résilience face à l'adversité. Notre histoire, marquée par la douleur et la lutte, témoigne d'un désir profond de retrouver un sens à notre vie et de reconstruire un avenir, non seulement pour nous-mêmes, mais aussi pour les générations futures.

Malgré le lourd passé que nous traînions, chaque jour apportait son lot de défis et d'opportunités. Notre réinsertion au Burundi n'était pas qu'une simple question de retrouver un toit ou un emploi ; c'était aussi une quête pour restaurer notre dignité et notre identité. Nous avions vécu des années dans l'incertitude, et maintenant, nous avions la chance de recommencer, mais dans un contexte bien différent de celui que nous avions connu avant notre exil.

Les premiers mois furent les plus difficiles. Chaque matin, je me réveillais avec une boule au ventre, redoutant les jugements des voisins. Je m'inquiétais de ce qu'ils penseraient de nous, de notre parcours chaotique et des stigmates de notre passé. Toutefois, au fil du temps, j'ai réalisé que beaucoup d'entre eux avaient leur propre histoire de luttes et de résilience. En partageant notre vécu, nous avons commencé à tisser des liens avec notre communauté. Ces échanges, qui allaient de simples salutations à des discussions plus profondes, ont atténué notre sentiment d'isolement.

Les organisations humanitaires qui nous soutenaient ont joué un rôle essentiel dans notre réintégration. Elles ont non seulement fourni une aide matérielle, mais aussi des formations professionnelles qui nous ont permis d'acquérir de nouvelles compétences. J'ai suivi une formation en couture, un métier qui m'a toujours passionné. Grâce à ce savoir-faire, j'ai pu ouvrir un petit atelier à domicile. Les premiers jours étaient lents, mais petit à petit, ma clientèle a commencé à grandir. Cela m'a non seulement permis de subvenir à mes besoins, mais aussi de retrouver une certaine fierté personnelle.

En parallèle, ma famille et moi avons commencé à participer à des initiatives communautaires. Nous avons rejoint un groupe de soutien pour les rapatriés, où nous pouvions partager nos expériences et aider d'autres qui traversaient des épreuves similaires. Ces rencontres étaient des moments cathartiques, un espace où l'on pouvait se libérer du poids de nos traumatismes. En voyant d'autres personnes faire face à leurs propres luttes, j'ai compris que notre souffrance pouvait devenir une force. Nous étions tous ensemble, tissant des liens qui nous unissaient dans notre quête de rétablissement.

Cependant, la route n'était pas exempte d'obstacles. Il y avait encore des réticences et des préjugés, et parfois, nous ressentions le poids du jugement. Il fallait apprendre à être patient, à donner le temps aux gens de comprendre notre réalité.

Avec le temps, nous avons commencé à voir les fruits de notre travail acharné. Des voisins, qui au départ nous ignoraient, sont devenus des amis. Des enfants jouaient avec les nôtres, effaçant progressivement les stigmates de notre exil. Nous avons même été invités à des événements communautaires, ce qui était un signe fort que l'acceptation se mettait en place. Petit à petit, nous avons retrouvé notre place dans la société.

En rétrospective, mon expérience d'exil m'a appris que la vie est un voyage complexe, fait de hauts et de bas. Notre histoire, marquée par la perte et la souffrance.

Actuellement, alors que je regarde mes enfants jouer dans notre jardin, je réalise à quel point nous avons parcouru un chemin. Le Burundi, bien que meurtri par son histoire, est aussi un lieu d'espoir, de renaissance et de nouvelles opportunités. Nous sommes enfin chez nous, prêts à bâtir un avenir meilleur, ensemble.

IV.1.4. Cas de NI J

NI. J est une femme de 40 ans, elle disait : Nous avons fui notre pays le Burundi en raison de pressions insupportables. Au départ, mon mari nous avait conseillé de partir, mais nous avons résisté, ancrées dans notre vie quotidienne. Cependant, face à sa menace de nous laisser seules, nous avons compris que notre sécurité était en jeu. La décision de fuir n'a pas été facile, mais elle est devenue inévitable.

L'exil s'est révélé être un parcours d'un parcours parsemé de complications. La séparation d'avec mon mari a été l'un des coups les plus durs. En plus de ce bouleversement émotionnel, nous étions confrontées à l'isolement. Ne parlant que notre langue maternelle, nos déplacements étaient limités. La barrière linguistique nous a enfermées dans un cocon de solitude, rendant chaque interaction avec les autres encore plus difficile.

Le trajet vers notre nouvel endroit de vie a été particulièrement éprouvant. Nos enfants, déjà fragiles, ont commencé à tomber malades. Vomissements, diarrhées… la situation était alarmante. Dans ce contexte désespéré, mon mari a décidé de nous abandonner, nous laissant seules face à l'adversité.

Cette trahison nous a poussées à envisager le retour au Burundi, mais dans l'immédiat, cela semblait irréaliste. Nous n'avions ni le moyen de rentrer, ni la force de le faire.

L'adaptation à la culture locale a été un autre défi monumental. Les gens parlaient Swahili, Lingala et d'autres langues qui nous étaient totalement étrangères. Chaque jour était un combat, et notre incapacité à communiquer ne faisait qu'accentuer notre sentiment d'impuissance. Nous avons passé des journées entières chez nous, souvent en proie à la mélancolie, sans acquérir de nouvelles expériences. Le monde qui nous entourait semblait si vivant, mais nous y étions complètement exclues.

Avec le départ de notre mari, l'idée du rapatriement a refait surface. Élever nos enfants seules dans un pays étranger était un fardeau immense. Nous pensions que retourner au Burundi pourrait nous offrir une nouvelle chance. Nos proches là-bas auraient pu nous apporter le soutien nécessaire pour l'éducation de nos enfants. Pourtant, l'idée de retrouver une communauté qui pourrait nous rejeter nous hantait. La peur de l'incompréhension et des conflits familiaux persistait, mais, malgré tout, nous avons décidé de nous lancer.

Nous avons reçu une aide précieuse de plusieurs organisations humanitaires qui ont facilité notre déplacement et notre réintégration. Grâce à leur soutien, nous avons pu nous rendre à Mabanda, où nous avons été accueillies et formées. Ces organisations ont non seulement fourni des ressources matérielles, mais elles ont également renforcé notre confiance. Nous leur sommes extrêmement reconnaissantes pour leur aide dans tous les domaines.

À notre arrivée au Burundi, les premiers contacts avec les membres de la communauté furent délicats. Les regards étaient souvent empreints de méfiance, et nous avons ressenti un profond sentiment d'aliénation. Cependant, nous avons fait preuve de patience et de détermination. Petit à petit, nous avons commencé à nous rapprocher des habitants. À travers des gestes simples et des échanges authentiques, nous avons travaillé à établir des liens de confiance.

Ce processus a pris du temps, mais il a porté ses fruits. Nous avons pu emprunter des outils comme une houe ou une machette, ce qui nous a permis de participer aux travaux des champs. De plus, grâce à nos efforts, nous avons commencé à recevoir des petits emplois, ce qui a considérablement amélioré notre situation financière. Chaque pas que nous faisions vers l'intégration était une victoire.

Nous avons reconstruit notre vie, non seulement pour nous-mêmes, mais aussi pour les générations futures, prouvant que, même dans l'adversité, il est possible de se relever et de tracer un nouveau chemin.

Notre vie au Burundi s'est progressivement transformée, et avec chaque nouveau jour, nous avons ressenti le poids de notre passé s'alléger. L'intégration dans la communauté, bien qu'initialement difficile, a ouvert la voie à de nouvelles opportunités. Nos enfants, au fur et à mesure qu'ils s'adaptaient, commençaient à se faire des amis et à s'impliquer dans des activités locales. Leur bonheur était un rayon de lumière, une promesse que nous avions fait le bon choix en rentrant.

En tant que mère, j'ai appris à être à la fois forte et vulnérable. J'ai compris que l'épanouissement de mes enfants dépendait non seulement de ma capacité à subvenir à leurs besoins matériels, mais aussi de mon engagement à créer un environnement chaleureux et stimulant. Je les ai encouragés à s'impliquer dans des activités scolaires et culturelles, les incitants à s'ouvrir au monde qui les entourait. Chaque sourire qu'ils échangeaient avec leurs camarades était une petite victoire, un signe que notre passé douloureux ne définirait pas leur avenir.

Parallèlement, j'ai décidé d'élargir mes compétences en participant à des ateliers offerts par les organisations locales. Je me suis formée à la gestion de petites entreprises et à la comptabilité, des connaissances essentielles pour gérer notre foyer de manière plus autonome. Grâce à ces formations, j'ai pu développer une petite entreprise de couture à domicile. Chaque pièce que je réalisais, chaque commande remplie, renforçait ma confiance et me rappelait que je pouvais surmonter les obstacles.

Au fil des mois, les relations avec nos voisins se sont améliorées. Nous avons commencé à recevoir des invitations à des fêtes et des événements communautaires, ce qui a contribué à renforcer notre sentiment d'appartenance. Petit à petit, les préjugés ont cédé la place à la compréhension. Des amitiés se sont nouées, et j'ai réalisé que le partage de nos histoires pouvait briser les murs d'incompréhension. Mes voisins apprenaient à connaître notre parcours, et nous avons trouvé un terrain d'entente dans nos expériences de vie respectives.

La solidarité au sein de notre communauté est devenue un pilier de notre quotidien. J'ai été impliquée dans des projets communautaires, où nous avons travaillé ensemble pour améliorer les conditions de vie de notre colline. Ces efforts collectifs nous ont rapprochés, et chaque succès partagé était une preuve que nous pouvions construire un avenir meilleur ensemble.

Aujourd'hui, lorsque je repense à notre parcours, je ressens un profond sentiment de gratitude. La douleur et les épreuves que nous avons traversées ont laissé des marques, mais elles ont également renforcé notre détermination. Notre famille, qui avait failli se briser, est devenue plus unie que jamais.

Nous sommes devenues des actrices de notre propre histoire, défiant les attentes et prouvant que même dans les moments les plus sombres, l'espoir peut éclore. Nous avons trouvé notre place ici, au Burundi, et chaque sourire échangé, chaque lien tissé, est un témoignage de notre capacité à nous relever et à embrasser la vie. En fin de compte, notre histoire ne se résume pas à une fuite, mais à une renaissance, à une aventure vers la reconstruction et à un engagement profond envers un avenir lumineux

IV.2. ANALYSE ET DISCUSSION DES RESULTATS

IV.2.1. Défis rencontrés par les rapatriés durant leur exil et leur retour

Le processus de réinsertion des réfugiés rapatriés, à partir des témoignages de NTA.V et d'autres données, met en lumière des enjeux complexes et interconnectés qui nécessitent une attention particulière. NTA.V décrit un parcours initié par des circonstances tragiques : la violence, la précarité et l'incertitude. Son expérience comme la violence, la précarité et l'incertitude étaient devenues insupportables. Dans son propos il disait qu'il a été accueilli avec méfiance et hostilité. Beaucoup lui reprochaient d'avoir fui la paix, interprétant son départ comme un abandon. Les premiers mois furent les plus difficiles. Chaque matin, il se réveillait avec une boule au ventre, redoutant les jugements des voisins. Il s''inquiétais de ce qu'ils penseraient de lui, de son parcours chaotique et des stigmates de son passé illustre l'impact du traumatisme et de l'angoisse sur la décision de fuir.

Selon Bourdieu (1986), cette situation initiale témoigne de la nécessité d'un capital social solide pour naviguer les défis de l'exil et, plus tard, de la réinsertion. Les témoignages montrent également comment ces défis sont exacerbés par les attentes non comblées, tant sur le plan personnel que communautaire. Pour les défis rencontrés dans le pays d'asile, l'expérience de NTA.V au camp de réfugiés souligne des difficultés d'intégration, telles que la méfiance et l'hostilité de la population locale. Cela résonne avec les données de Makamba, où des sentiments de honte et d'échec sont plus prononcés .Le choc culturel, décrit par NTA.V, complique la réintégration. La distinction entre les normes culturelles et sociales des pays d'asile et d'origine met en exergue la nécessité d'un soutien culturel dans les programmes de réintégration. Le retour au pays d'origine renfermait des espoirs et craintes ; dans le cas de NTA.V, son retour au Burundi est teinté d'appréhension. La peur d'être perçu comme un étranger dans son propre pays rappelle la nécessité de programmes qui facilitent la réacceptation des rapatriés (UNHCR, 2012). Cela souligne l'importance de maintenir des liens sociaux solides et de développer des programmes communautaires pour favoriser l'intégration

Le témoignage de NI. J. illustre avec force et profondeur les multiples dimensions du déplacement, du rapatriement et de la reconstruction identitaire. Son récit est à la fois un exemple poignant des défis que rencontrent les déplacés, mais également une source d'inspiration quant à la résilience humaine face à l'adversité. Au départ, NI. J. souligne des difficultés fondamentales, telles que la séparation d'avec son mari, le choc culturel et l'isolement social.

Ces éléments résonnent avec les difficultés fréquemment évoquées dans la littérature sur le déplacement, notamment la barrière linguistique qui accentue le sentiment de solitude. La perte de repères et le sentiment d'impuissance qu'elle décrit sont des conséquences bien connues du déplacement forcé, comme le souligne Zetter (1999). Leurs enfants, déjà vulnérables, souffrent également sur le plan physique, ce qui renforce la notion de stress accumulé dans des situations d'urgence.

Le parcours de NI. J. est un témoignage puissant de la résilience humaine. Il met en lumière les défis du déplacement, mais aussi la capacité d'adaptation et de reconstruction qui caractérise de nombreuses personnes déplacées. Son histoire illustre l'importance de l'accompagnement social dans le processus de réinsertion et la nécessité d'une approche holistique, prenant en compte les dimensions émotionnelles, sociales et culturelles de l'expérience migratoire (Dryden-Peterson, 2016). Les témoignages et les données récoltées montrent que la réinsertion des réfugiés rapatriés est un processus complexe, nécessitant une approche multidimensionnelle et individualisée. En intégrant les enseignements de l'expérience des rapatriés, notamment sur le plan psychologique et communautaire, les décideurs peuvent élaborer des politiques publiques plus adaptées, favorisant non seulement la réintégration économique, mais aussi sociale et psychologique.

IV.2.2. Les facteurs psychosociaux influençant les décisions de retour des rapatriés

Les décisions de retour des rapatriés sont souvent le résultat d'une interaction complexe entre divers facteurs psychosociaux. Les témoignages de Win.se et NDU après notre décision de retour, la première préoccupation était la faim. Nous nous demandions où vivre, comment construire une maison, élever les enfants, et gérer notre vie sociale et culturelle ainsi que les champs. Heureusement, l'État a fourni des vivres et des toiles pendant trois mois, mais après cette période, la famine est devenue une préoccupation. La situation était difficile car nous étions nouveaux et sans amis, avec tous les changements à affronter. Un autre défi après notre arrivée au Burundi était la perte de nos terres cultivables, qui sont encore en litige. Notre père avait tenté de construire une petite maison mais a été empêché à plusieurs reprises, et l'argent que nous avions reçu a été utilisé pour régler cette affaire. La pauvreté nous a frappés, avec une famine sévère et des maladies comme l'anémie dues à une alimentation insuffisante pendant environ deux ans. Les critiques des voisins ne faisaient qu'ajouter à notre détresse. Ce sont les écoles qui ont pu nous aider à surmonter ces difficultés illustrent ces dynamiques à travers leurs expériences vécues.

Les expériences traumatiques vécues pendant l'exil, telles que la violence et la perte, influencent considérablement les décisions de retour. Win.se évoque des souvenirs de violence qui ont marqué son parcours d'exil. Miller et Rasco (2004) soulignent que de tels traumatismes peuvent engendrer un sentiment d'insécurité, rendant la réintégration difficile. Cependant, la résilience développée grâce au soutien communautaire, comme le partage d'expériences entre rapatriés, peut atténuer ces effets (Malkki, 1995). NDU.S témoigne également de la solidarité créée entre les exilés, qui leur a permis de faire face à des moments difficiles. Le soutien social est crucial pour la réinsertion des rapatriés. Les échanges entre rapatriés favorisent des liens sociaux solides. Win.se a bénéficié d'un tel soutien à son retour, tandis que NDU.S a trouvé une communauté accueillante, malgré les défis économiques. Cela démontre l'importance d'un réseau social en tant que facteur facilitant le retour. Le besoin d'appartenance à une communauté joue un rôle central dans le processus de retour. Les déplacés ressentent un fort désir de réintégration sociale. Win.se et NDU.S partagent cette nostalgie pour leurs racines et leurs communautés d'origine, un sentiment qui les a motivés à retourner au Burundi malgré les incertitudes. La quête de liens interpersonnels et de familiarité culturelle est essentielle pour leur réintégration.

L'accès à l'éducation et à des opportunités économiques est un facteur déterminant pour les rapatriés. Dryden-Peterson (2016) affirme que l'éducation est cruciale pour l'intégration des rapatriés. Win.se a connu des difficultés économiques à son retour, exacerbées par la perte de terres cultivables, alors que NDU.S a dû se battre pour établir une nouvelle vie sans ressources. Les témoignages soulignent la nécessité d'un soutien économique et éducatif pour faciliter la réinsertion. La dynamique culturelle entre le pays d'accueil et le pays d'origine affecte également les décisions de retour. La perception de soi et d'appartenance influence le désir de retour. Win.se et NDU.S ressentent un fort attachement à leur culture d'origine, malgré les défis qu'ils ont rencontrés. Ce besoin de retrouver leurs racines culturelles est un puissant moteur de leur décision de retour. Les expériences de Win.se et NDU.S illustrent comment des facteurs psychosociaux interconnectés influencent les décisions de retour des rapatriés. Leur parcours met en lumière la nécessité de comprendre ces éléments pour élaborer des politiques efficaces qui soutiennent la réinsertion des rapatriés, en leur permettant de reconstruire leur vie avec dignité et espoir.

IV.2.3. Les expériences des rapatriés en matière de réinsertion psychosociale

La peur de la réjection par sa communauté d'origine, couplée à une nostalgie pour une vie antérieure, crée un dilemme émotionnel, comme l'indiquent les recherches de Malkki (1995) sur les effets psychologiques de l'exil. Témoignant par NI.J. à notre arrivée au Burundi, les premiers contacts avec les membres de la communauté furent délicats. Les regards étaient souvent empreints de méfiance, et nous avons ressenti un profond sentiment d'aliénation. Cependant, nous avons fait preuve de patience et de détermination. Petit à petit, nous avons commencé à nous rapprocher des habitants. À travers des gestes simples et des échanges authentiques, nous avons travaillé à établir des liens de confiance. Cependant, la volonté de NI. J. de reconstruire sa vie et celle de ses enfants souligne une dynamique d'exilienne, où l'individu navigue entre son passé douloureux et un nouvel avenir possible, concept également abordé par Brubaker et Cooper (2000) dans leur analyse des identités collectives. Le soutien d'organisations humanitaires joue un rôle crucial dans sa réinsertion, en lui offrant des ressources matérielles et un cadre pour développer ses compétences. Cette aide ne se limite pas seulement à la survie matérielle, mais également à la restauration de la confiance en soi, un élément essentiel pour surmonter le traumatisme du déplacement. La mention par Win.se de l'aide fournie par des organisations comme UNICEF met en lumière l'importance de l'éducation dans la réinsertion, confirmée par les travaux de Dryden-Peterson (2016) qui soulignent le rôle de l'éducation dans le processus d'intégration des réfugiés. Cependant, il est préoccupant que de nombreux rapatriés n'aient pas pu poursuivre leurs études ou peinent à trouver du travail. Cela pose la question de l'intégration économique et de la création d'opportunités pour les rapatriés, en vue d'une autonomie durable, un enjeu largement discuté dans la littérature sur le développement et l'intégration des réfugiés (Zetter, 1999).

IV.2.4. Satisfaction des rapatriés vis-à-vis des programmes et politiques en place

Le rôle des communautés, même celles formées en exil, est crucial. Win.se décrit une solidarité entre réfugiés, malgré les différences ethniques, illustrant l'importance des liens sociaux dans le processus de réinsertion. En retour au Burundi, la nécessité de reconstruire ces réseaux de soutien est primordiale, surtout face à la discrimination et à l'isolement initial. Dans ses propos Win.se en matière de vie économique disait : nous avons reçu de l'aide de diverses organisations, telles que l'UNICEF, qui a fourni du matériel scolaire pour nos enfants et payé leur minerval, et la Croix-Rouge, qui a fourni des vivres, du matériel de cuisine et des nattes.

L'Organisation World Vision a également apporté son soutien. La CAPAMI nous a formés pour guérir nos blessures psychologiques. Aujourd'hui, nous sommes en meilleure forme, nous nous affirmons et nous participons à diverses activités pour assurer notre survie Les difficultés rencontrées par Win.se et sa famille après leur retour manque de terre, insécurité alimentaire et problèmes de santé soulignent la nécessité d'un soutien matériel et financier. La prise en compte des besoins spécifiques avant et après le rapatriement est essentielle pour éviter des situations de précarité. Win.se parle de l'impact des critiques et de la stigmatisation qu'il a subie, ce qui souligne la nécessité d'un accompagnement psychosocial. Win.se témoignait que les programmes visant à guérir les blessures psychologiques, comme ceux offerts par la CAPAMI, sont essentiels pour favoriser la résilience et l'intégration sociale. Win.se appelle à la création d'associations de rapatriés pour favoriser le soutien mutuel et le développement économique. Ce type d'initiative peut renforcer les capacités communautaires et offrir un espace de partage d'expériences, contribuant ainsi à une meilleure réintégration. L'expérience de Win.se illustre à quel point le chemin vers la réinsertion doit prendre en compte les dimensions psychologiques, sociales et économiques. Pour faciliter ce processus, il est impératif que les gouvernements et les organisations humanitaires collaborent pour offrir un soutien adapté et durable aux rapatriés (Dryden-Peterson, 2016). Les organisations humanitaires ont joué un rôle crucial dans la réinsertion de NTA.V. Leur soutien ne se limite pas à l'aide matérielle, mais inclut également des formations professionnelles, élément essentiel pour restaurer la dignité et l'autonomie. Cela souligne la nécessité d'approches holistiques dans les programmes de réintégration, prenant en compte non seulement les besoins matériels, mais aussi psychologiques et sociaux.

Malgré les difficultés, NTA.V évoque un parcours d'apprentissage et de résilience. Le partage d'expériences avec d'autres rapatriés a été un catalyseur pour la formation de liens sociaux, soulignant l'importance du soutien communautaire dans le processus de guérison. Ce phénomène rejoint les travaux de Molino (2008), qui mettent en avant la dimension communautaire de la réinsertion et son impact sur la résilience des individus. L'évolution des relations avec les membres de la communauté montre que, malgré les débuts difficiles, l'engagement de NI. J. a permis de créer des liens de confiance. Cela reflète le besoin fondamental d'appartenance qui émerge souvent chez les déplacés. Ses efforts pour participer à des projets communautaires et à des activités locales témoignent d'une volonté de s'intégrer, transformant les préjugés initiaux en solidarité.

Il est significatif de noter que la reconstruction de l'identité de NI. J. ne repose pas uniquement sur des éléments externes, mais également sur une transformation interne. Sa participation active à la communauté, ainsi que son engagement envers l'éducation de ses enfants, démontrent une résilience non seulement individuelle, mais également familiale et collective qui se manifeste à travers des réseaux de soutien et de partage.

CONCLUSION

Dans le cadre de cette étude, nous avons exploré les multiples dimensions du rapatriement des réfugiés au Burundi, avec une attention particulière portée sur les défis psychosociaux liés à la réinsertion des rapatriés. Cette recherche a mis en évidence plusieurs facettes de la question, allant des dynamiques régionales de migration et de rapatriement aux processus de réintégration psychosociale des individus concernés, en passant par les interventions humanitaires et les stratégies mises en place par des organisations comme le HCR. Les résultats obtenus offrent un éclairage précieux sur les enjeux complexes du retour volontaire et des conditions de réinstallation post-conflit. La problématique de cette étude était centrée sur les défis psychosociaux du rapatriement des réfugiés au Burundi, avec une attention particulière à la réinsertion psychosociale et à la trajectoire de réintégration. Il a été observé que le retour au pays d'origine n'est pas seulement une question géographique mais aussi un processus émotionnel, culturel et psychologique complexe. Les réfugiés, confrontés à des traumatismes liés à l'exil, se retrouvent souvent dans une situation de double vulnérabilité, entre la nécessité de reconstruire leur vie et les obstacles à leur réinsertion dans un environnement parfois hostile ou instable. Les données recueillies montrent que, si certains rapatriés parviennent à se réinsérer, pour beaucoup, le retour au pays s'accompagne de difficultés majeures sur le plan psychologique, économique et social. La question de l'intégration sociale et professionnelle des rapatriés reste une problématique clé, soulignant la nécessité d'une approche globale et intégrée dans les politiques de rapatriement. Un des éléments majeurs ressortant de cette étude est la diversité des défis psychosociaux rencontrés par les rapatriés, qui sont souvent dus à une combinaison de facteurs individuels et collectifs.

D'une part, la réinsertion sociale et économique reste un obstacle de taille. D'autre part, la réintégration psychologique est également un aspect fondamental, car les réfugiés qui ont vécu plusieurs années dans des conditions d'instabilité sont souvent confrontés à des troubles de stress post-traumatique, des problèmes d'identité et une crise culturelle. La dynamique du retour, bien qu'essentielle, n'implique pas simplement le retour physique, mais également un processus profond d'adaptation culturelle et d'acception de nouveaux défis. Ce processus est rendu d'autant plus difficile par la lenteur et les insuffisances des dispositifs d'aide à la réinsertion. Un autre aspect fondamental de cette recherche porte sur le rôle des interventions humanitaires, en particulier celles menées par des organisations comme le HCR, dans le cadre du rapatriement volontaire.

Bien que des efforts aient été faits pour offrir un retour « sécurisé et digne », l'étude met en lumière certaines lacunes dans les dispositifs d'assistance qui ne parviennent pas toujours à répondre aux besoins psychosociaux des rapatriés. Les programmes d'assistance, souvent axés sur la fourniture d'abris, de nourriture ou de soins de santé, ne prennent pas toujours suffisamment en compte l'accompagnement psychologique nécessaire pour la réinsertion des rapatriés. Il est crucial d'adopter une approche plus holistique qui combine à la fois des interventions matérielles et psychosociales, en tenant compte des besoins émotionnels et sociaux des individus en retour. Sur la base des résultats de cette étude des recommandations pour améliorer la réinsertion psychosociale des rapatriés au Burundi.

Il est impératif de mettre en place des services d'accompagnement psychologique accessibles à tous les rapatriés. Ces services devraient inclure des thérapies de groupe, des sessions d'écoute, ainsi que des ateliers pour aider les rapatriés à surmonter leurs traumatismes. La réinsertion économique est un facteur déterminant de la réussite du rapatriement. Les autorités burundaises et les organisations humanitaires devraient mettre en place des programmes d'emploi, de formation professionnelle et de soutien à l'entrepreneuriat pour les rapatriés. Cela inclut également une meilleure reconnaissance des diplômes et des qualifications acquises pendant l'exil. L'accueil des rapatriés doit également être accompagné de programmes de sensibilisation pour les communautés d'accueil afin de favoriser l'intégration sociale et réduire les tensions ethniques ou sociales qui pourraient surgir. Le soutien à la réinsertion des rapatriés ne doit pas uniquement reposer sur des actions individuelles, mais aussi sur des stratégies communautaires. La création de réseaux de solidarité, de groupes de soutien et d'espaces de dialogue pourrait aider à renforcer le tissu social et faciliter l'adaptation des rapatriés.

Cette étude offre plusieurs contributions importantes à la compréhension du phénomène du rapatriement au Burundi, notamment en ce qui concerne les dimensions psychosociales de la réinsertion des réfugiés. L'une des contributions majeures de ce travail est de souligner l'importance des défis psychosociaux dans le processus de réinsertion des rapatriés. En abordant des aspects souvent négligés tels que les traumatismes post-conflits, les troubles psychologiques (anxiété, dépression, stress post-traumatique), l'isolement social, et les tensions communautaires, l'étude enrichit la compréhension des obstacles à une réintégration réussie au Burundi. L'étude met en évidence les lacunes des politiques et programmes existants dans leur approche des besoins psychosociaux des rapatriés.

En soulignant que les interventions humanitaires sont souvent focalisées sur des aspects matériels (logement, aide alimentaire, soins de santé), elle appelle à une révision des stratégies de réinsertion en faveur d'une approche plus holistique qui inclut un soutien psychosocial adapté. L'étude identifie les besoins psychosociaux et matériels des rapatriés, en insistant sur la nécessité d'une prise en charge multidimensionnelle. Elle met en lumière les réalités de terrain grâce aux témoignages de rapatriés, d'experts et d'acteurs humanitaires, apportant ainsi un éclairage sur les processus de réinsertion souvent invisibles à l'échelle macro. En se fondant sur les résultats de l'étude, plusieurs recommandations sont proposées pour améliorer les dispositifs de réinsertion, telles que la mise en place de programmes spécifiques de soutien psychologique, l'amélioration de l'accompagnement social et économique, et la promotion de l'inclusion sociale des rapatriés dans les communautés locales. Cette recherche enrichit la littérature sur le rapatriement en mettant l'accent sur les défis psychosociaux au sein d'un contexte post-conflit, particulièrement dans un pays aussi fragile que le Burundi. Elle présente également un cadre analytique utile pour d'autres pays confrontés à des situations similaires de rapatriement et de reconstruction post-conflit.

L'étude se concentre principalement sur le cas du Burundi, ce qui peut limiter la généralisation des conclusions à d'autres pays ou contextes de rapatriement. Bien que le Burundi soit représentatif de nombreux défis post-conflit en Afrique, la spécificité de son histoire et de sa situation socio-économique peut rendre certaines conclusions moins applicables dans d'autres contextes géographiques ou politiques. Bien que l'étude ait utilisé des entretiens semi-structurés pour recueillir des témoignages, l'échantillon de rapatriés interrogés reste limité, ce qui pourrait ne pas rendre compte de l'ensemble des réalités vécues par tous les rapatriés. Des recherches futures pourraient s'efforcer d'élargir l'échantillon afin d'obtenir une vue d'ensemble plus représentative. Évaluer l'efficacité des politiques de réinsertion est un défi, notamment en raison de la nature évolutive et de long terme du processus de réinsertion. La collecte de données sur des périodes longues n'étant pas toujours possible dans ce type de recherche, l'étude se concentre principalement sur des évaluations à court et moyen terme. Bien que cette étude se concentre sur les aspects psychosociaux, elle n'aborde pas en profondeur d'autres facteurs importants, comme les dynamiques économiques (emploi, accès à la terre, éducation) et politiques (réconciliation nationale, inclusion dans les processus décisionnels) qui jouent également un rôle clé dans le processus de réinsertion des rapatriés.

Nouvelles questions suscitées par la recherche. Quel est le rôle des communautés locales dans le processus de réinsertion des rapatriés ? Si cette étude met l'accent sur les défis rencontrés par les rapatriés, il serait intéressant d'explorer davantage le rôle des communautés d'accueil et de leur perception des rapatriés dans ce processus. Une autre question essentielle serait de savoir comment évaluer l'efficacité des interventions psychosociales à long terme, car les impacts sur la santé mentale et le bien-être des rapatriés se manifestent souvent sur une période prolongée. Quel est l'impact de l'exil prolongé sur les générations nées en exil ? Une question émergente pourrait concerner les enfants nés dans les camps de réfugiés ou en exil. Quels mécanismes de soutien peuvent être développés pour la réinsertion des rapatriés urbains vs ruraux ? Les défis de réinsertion peuvent varier grandement entre les rapatriés vivant dans les zones urbaines et ceux vivant en milieu rural. Il serait pertinent de comparer les stratégies de réinsertion dans ces deux contextes pour en tirer des conclusions sur l'efficacité des approches différenciées. Cette recherche offre une compréhension détaillée des défis psychosociaux du rapatriement au Burundi, mais elle soulève également de nouvelles questions et pistes de réflexion qui pourraient nourrir de futures études et actions visant à améliorer le processus de réinsertion des réfugiés dans des contextes post-conflit.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Adler, N. J. (1981). Le retour : Gérer la transition. *Journal of Management*, 7(1), 43–53.

Agier, M. (Dir.). (2004). *Exilés, réfugiés, déplacés en Afrique centrale et orientale*. Karthala.

Al Awad, M., & Al Azzeh, M. (2021). Résilience communautaire dans les contextes de réfugiés : étude des initiatives locales. *Journal of Refugee Studies*.

Alexander, I. (2009). *Les politiques du retour au pays natal après le conflit : rapports comparés*. Paris, France : Presses de la Sorbonne.

Baujard, J. (n.d.) (année). Le rapatriement, l'intégration ou la réinstallation ? Analyse critique des « solutions durables » proposées par le HCR aux réfugiés. Le cas de New Delhi. *Revue Asylon(s)*,

Black, J. S., & Gregersen, H. B. (1999). La bonne manière de gérer les expatriés. *MIT Sloan Management Review*,

Blum, A. (2016). Laurent Lardeux, *Retours d'exil. Ethnographie des rapatriements de réfugiés en Afrique centrale*. Paris, France : Éditions EHESS. Population,

Bourdieu, P. (1997). *Sur la télévision*. Paris: Éditions de l'aube.

Brighter Futures. (2015). *Approches holistiques de l'intégration des réfugiés : meilleures pratiques et recommandations*. Brighter Futures Organization.

Brouwer, A., et al. (2020). *Protection des réfugiés : stratégies et politiques*. Journal de droit international.

Creswell, J. W. (2013). *Research Design: Qualitative, Quantitative, and Mixed Methods Approaches*. Sage Publications.

Cynthia, J. (2009). *Réintégrer son pays après un exil forcé : les enjeux du rapatriement des réfugiés et des déplacés*. Paris, France : Éditions Karthala.

Dryden-Peterson, S. (2016). L'éducation des jeunes réfugiés : une revue de la littérature. *Refugee Studies Centre*.

Eyal, B. (2006). *Exil et retour : problèmes des Palestiniens après 1948*. Paris, France : Éditions de l'Atelier.

Fischer, K. (2014). *L'exil et ses enjeux politiques*. Paris : Éditions de la Sorbonne.

Gendron, F. (2010). *L'exil à l'ère numérique : nouveaux paradigmes de l'appartenance*. Revue des Sciences Sociale

Gendron-Troestler, M. (2018). *Mémoire, identité et représentation de l'exilé chez Émile*. Montréal, Canada : Université de Montréal.

Harrison, J. K. (2011). Rapatriement et ajustement culturel. *International Journal of Intercultural Relations*, 35(5), 691–705.

Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés. (2011). *Manuel de réinstallation* (HCR). Genève, Suisse : UNHCR. https://www.unhcr.fr

HCR. (2019). *Directives sur le rapatriement durable des réfugiés*. Genève: Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

HCR. (2021). *Rapport sur les déplacements forcés dans la région des Grands Lacs*. Genève: Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Kälin, W., & Schilling, J. (2019). *Le cadre de protection des réfugiés : une approche globale*. Geneva: Global Protection Cluster.

Miller, J. (2005). *Psychologie de l'exil*. Bruxelles : Presses Universitaires de Bruxelles.

Miller, K. E., & Rasco, L. M. (2004). *La santé mentale des réfugiés : approches écologiques pour la guérison et l'adaptation*. Psychology Press

Molino, A. (2018). *Solidarité et réinsertion des rapatriés : le rôle des communautés*. Cahiers de la recherche sociale.

Ngayimpenda, E. O. D. L. G. (n.d.). *Évaluation de la Politique Sectorielle de Rapatriement, de Réinsertion et de Réhabilitation des Sinistrés au Burundi*.

OIM (2022). *Guide sur l'intégration des réfugiés*. Genève : Organisation Internationale pour les Migrations.

Robert, K., André, K., & Selim, A. (1995). *La population déplacée par la guerre au Liban*. Paris, France : L'Harmattan.

Schmidt, A. (2018). *Trajectoires d'exil : Une analyse multidimensionnelle*. Genève : Éditions Humanitaires.

Selmer, J. (2001). L'ajustement et la performance des expatriés : Le rôle de l'intelligence culturelle. *Routledge*.

Tung, R. L. (1998). Les expatriés américains à l'étranger : Le rôle de l'ajustement personnel et professionnel. *International Journal of Human Resource Management*, 9(3), 513–526.

Zetter, R. (2019). *Refugees and Forced Displacement: A Global Perspective*. Routledge.

ANNEXE 1

GUIDE D'ENTRETIEN FRANCAIS

Présentation

Bonjour, merci d'avoir accepté de participer à cette étude. Je m'appelle **KWIZERA Noël** et je suis chercheur dans le domaine de la psychologie. Aujourd'hui, nous allons discuter de votre expérience en tant que rapatrié et explorer les différents aspects de votre trajectoire d'exil et de réinsertion. Tout d'abord, êtes-vous d'accord pour que cet entretien soit enregistré ?

A. Identification des principales raisons de quitter le pays et du vécu dans le pays d'accueil

1. Quelles ont été les principales raisons qui vous ont poussé à quitter votre pays d'origine pour vous installer à l'étranger ?
2. Quels défis avez-vous rencontrés lors de votre voyage vers votre pays d'accueil ?
3. Quels obstacles avez-vous rencontrés durant votre vie dans le pays d'accueil ?
4. Comment les différences culturelles ont-elles influencé votre vie quotidienne dans le pays d'accueil ?
5. Quelles nouvelles expériences intellectuelles et sociales avez-vous vécues pendant votre séjour à l'étranger ?

B. Les principales raisons de rapatriement et les difficultés rencontrées pendant cette période

1. Quelles sont les principales raisons qui vous ont conduit à revenir dans votre pays d'origine ?
2. Quels risques ou difficultés avez-vous rencontrés lors de votre retour dans votre pays d'origine ?

C. Analyse des progrès et des difficultés rencontrés pendant la réinsertion sociale

1. À votre arrivée dans votre pays d'origine, comment évalueriez-vous la qualité de vos relations sociales ?
2. Qui vous a soutenu durant votre réinsertion sociale et quel type d'aide avez-vous reçu ?
3. Quelle a été la procédure suivie pour votre réinsertion sociale et économique ?
4. Quels défis avez-vous rencontrés au cours de cette réinsertion ?
5. Quel est votre niveau de satisfaction concernant les dons reçus des organisations ?
6. Quels sont les besoins à satisfaire pour favoriser votre bon développement, et qui devrait en être responsable ?

D. Quelle est l'appréciation des rapatriés par rapport aux soutiens

1. Comment évaluez-vous la facilité d'accès aux programmes de rapatriement proposés par les autorités ?

2. Êtes-vous satisfait(e) de l'accueil qui vous a été réservé à votre arrivée dans le pays ?

3. Les mesures de soutien mises en place répondent-elles à vos attentes personnelles et familiales ?

Merci beaucoup pour votre temps et vos précieuses contributions à cette recherche.

Y a-t-il quelque chose que vous aimeriez ajouter ou discuter avant de terminer ?

ANNEXE 2

GUIDE D'ENTRETIEN KIRUNDI

Kwidondora

Mwaramutse, mwakoze kwitaba ubutumire twabahaye, jewe nitwa **KWIZERA Noel** umunyeshure muri kaminuza y'Uburundi ariko agira ivyigwa vyubushakashatsi muvyamagara yo mu mutwe n'inyifato. Uno musi nipfuje ko tuganira kukijanye nurugendo gwubuzima mwabayemwo mubuhungiro n'ibintu mwagiye murahura navyo. Niba mwonyemerera twoshobora gutangura ikiganiro?

A. Kumenya ibintu vyatumye ahunga n'imibereho yo mubuhungiro

1. Nizihe mvo zatumye muva mugihugu c'amavukiro mugahungira mumahanga?

2. Nizihe ntambamyi mwahuye nazo igihe mwariko murahuga ?

3. Nizihe ntambamyi zifatiye kubijanye n'imibereho yo mubuhungiro mwahuye nazo ?

4. Niyihe mico yo mugihugu mwahungiyemwo itaborohereza mubuzima bwanyu bwa minsi yose ?

5. Hari ibijanye n'imibano canke ubumenyi mwoba mwarungukiye mubuhungiro ?

B. Kumenya impamvu zatumye afata ingingo yo guhunguka n'ingorane bahuye ariko arahunguka

1. Ni ibihe bintu vyatumye mwiyumvira ko mwogaruka mugihugu c'amavukiro,

2. Igihe wafata ingingo yo gutahuka, nibiki wiyumvira ko bishobora kugushikira usubiye mugihugu c'amavukiro ?

C. Kumenye ibintu vyamworohereje n'ivyamugoye gusubira mukibano ni kugira imigenderanire n'abasanrwa

1. Umaze gushika mukibano, imigenderanire n'abasangwa yari yifashe gute ?

2. Ni bande babafashije kugira mworohegwe mugusubira mukibano ?nubuhe bufasha babaronkeje

3. N'ibiki vyabafashije kumemyera kubana n'abasangwa no gusubira gukora ibikorwa mwahora mukora ?

4. Ivyabagoye vyerekeye iki?

5. Mwoba mwarashimishijwe n'ubufasha mwaronkejwe n'amashirahamwe ?

6. Ivyo mwifuza ko vyokogwa kugira ubuzima murimwo ubu bugende neza kurusha. Ikintu cose uvuge uwogikora yoba akijejwe.

D.Kumenya ukuntu bashimishwa nubufasha baronka

1. Ivyo babafashisha mubona bibafitiye akamaro kangana gute?
2. Mwarashimishijwe nukuntu babakiriye mugarutse mugihugu c'amavukiro
3. Ivyo bagufashije vyahuye nivyo wari witeze ko bazogufasha?

E.Gusozera ikiyago.

Twagomba rero kubakengurukira kukigoro mwagize ko gusangira ikiyago natwe. Nimba hari akajambo mwoshikiriza imbere yuko turangiza murahawe ikaze. Atakahari naho ubutaha tuzoasubira.